



Israël face à une vague de réprobation après le bain de sang à Gaza *Page B 5*



Netflix et consorts devront percevoir la **TVQ**, annonce le ministre Leitão *Page B 8*

ÉCONOMIE

CAHIER B • LE DEVOIR, LE MERCREDI 16 MAI 2018

Louis Audet cède sa place chez Cogeco

Il sera remplacé par l'actuel dirigeant de Cogeco Peer 1, Philippe Jetté

VICKY FRAGASSO-MARQUIS
JULIEN ARSENAULT

Pour la première fois de son histoire, à compter du mois de septembre, Cogeco ne sera pas dirigée par un membre de la famille Audet, mais cette dernière compte bien garder le contrôle de l'entreprise malgré le départ imminent de Louis Audet comme président et chef de la direction.

« La famille Audet s'engage à continuer de contrôler cette entreprise et à la laisser croître comme nous l'avons fait au cours des 60 dernières années », a déclaré en anglais Louis Audet, lors d'une conférence de presse mardi après-midi. Jugeant qu'il est temps d'infuser du « sang neuf » au sein de la direction, M. Audet quittera ses fonctions à la tête de Cogeco et de sa filiale Cogeco Communications dès le 1^{er} septembre. Il sera remplacé par l'actuel dirigeant de Cogeco Peer 1, Philippe Jetté, qui s'est joint à l'entreprise en 2011 à titre de vice-président principal et chef de la direction technologique et de la stratégie.

M. Audet quittera ses fonctions, mais il demeurera bien présent, au moins pour les trois prochaines années, puisqu'il deviendra président exécutif du conseil d'administration des deux entreprises. Au terme de cette période de transition, M. Audet deviendra un président « normal » du conseil d'administration, mais sans pouvoir exécutif.

Le président et chef de la direction sortant a toutefois assuré que la famille Audet, qui a fondé l'entreprise, continuera d'avoir son mot à dire dans les orientations de l'entreprise. La famille contrôle actuellement 70 % des votes de Cogeco, qui elle contrôle 80 % de Cogeco Communications.

Interrogé sur la possibilité qu'un autre membre de la famille Audet prenne un jour les rênes de l'entreprise, M. Audet a dit : « Peut-être y en aura-t-il à l'avenir, mais à ce moment-ci, c'est prématuré d'en parler. » Quant à son avenir personnel, M. Audet a complètement rejeté la possibilité de se présenter en politique un jour, surtout aux prochaines élections d'octobre. « Moi, je ne suis pas un politicien dans l'âme, je n'ai aucun talent dans ce domaine-là. Ce n'est vraiment pas une de mes ambitions, je vous le confirme de façon indubitable », a-t-il déclaré en écartant le rideau.

Philippe Jetté, un ingénieur de formation, a affirmé qu'il souhaitait poursuivre le travail entamé par M. Audet. Questionné sur les principaux sujets qui occuperont son successeur, M. Audet a mentionné le développement de la câblodistribution aux États-Unis et peut-être éventuellement l'offre de services sans fil au Canada. « Mais on va s'assurer de le faire d'une façon qui va nous permettre de faire de l'argent, ou bien on s'absentiera tout simplement », a-t-il indiqué.

Sous la gouverne de l'homme d'affaires, la société et sa filiale se sont considérablement diversifiées dans les secteurs de la câblodistribution, de la radiodiffusion et des solutions destinées aux entreprises, générant un chiffre d'affaires annuel de plus de 2,3 milliards.

C'est M. Audet qui a notamment piloté la percée américaine effectuée par la société en 2012 dans le cadre de l'acquisition du câblodistributeur indépendant américain Atlantic Broadband pour 1,36 milliard. Il a également réalisé la plus importante transaction de l'histoire de la société lorsque Cogeco Communications avait allongé 1,4 milliard \$US, avec l'aide de la Caisse de dépôt et placement du Québec, afin de conclure l'achat de MetroCast aux États-Unis.

En contrepartie, le dénouement de la tentative d'incursion de Cogeco au Portugal en 2006 pour 650 millions avait été bien différent, puisque l'aventure s'était terminée six ans plus tard quand la société s'était délestée de Cabovisao pour seulement quelque 60 millions.

Autres écueils

De plus, la percée de Cogeco Communications dans le secteur des solutions informatiques — comme l'hébergement de données — ne s'est pas faite sans heurts pour le câblodistributeur, qui s'affaire à redresser cette division depuis un an. Cogeco avait acquis Peer 1 Networks pour 526 millions en 2012 et avait construit un centre de données dans la banlieue montréalaise de Kirkland au coût de 100 millions. Mais la pression des géants du secteur comme Amazon, Microsoft et Google avait forcé la société à comptabiliser une perte de valeur de 450 millions de dollars de sa division des services de technologies d'information et de communication (TIC) en 2016.

Cogeco estime que M. Jetté a néanmoins été en mesure de « stabiliser » cette division alors que le contexte d'affaires était « très difficile ».

La Presse canadienne



GRAEME ROY LA PRESSE CANADIENNE

Le nombre de transactions à l'échelle du pays en avril était en baisse de près de 14 % par rapport à l'an dernier, une tendance lourde qui frappe tout particulièrement la Colombie-Britannique et la grande région de Toronto.

L'immobilier canadien poursuit son ralentissement

Au même moment, des banques font des offres spéciales sur les hypothèques à taux variable

FRANÇOIS DESJARDINS

Les nouvelles règles fédérales continuent de causer un ralentissement sur le marché immobilier dans son ensemble, dont le nombre de ventes a affiché une nouvelle baisse en avril, ce qui survient alors que certaines banques ont commencé à modifier leurs taux hypothécaires pour séduire les clients.

Selon l'Association canadienne de l'immeuble, le nombre de transactions à l'échelle du pays en avril était en baisse de près de 14 % par rapport à l'an dernier, une tendance lourde qui frappe tout particulièrement la Colombie-Britannique et la grande région de Toronto, au cœur des préoccupations fédérales depuis des années.

« L'entrée en vigueur en janvier de la simulation de crise pour les acheteurs dont la mise de fonds est supérieure à 20 % continue d'assombrir les perspectives de ventes en avril », a affirmé la présidente de l'ACI, Barb Sukkau. Le nombre de ventes en avril a touché son plus bas niveau en cinq ans, selon l'organisme.

Les données offrent un contraste saisissant avec le marché de Montréal, dont la bonne tenue de l'économie a permis d'observer une hausse de l'activité en avril. Le nombre de transactions pendant ce mois a augmenté de

10 % comparativement à 2017, selon ce qu'indiquait il y a deux semaines la Chambre immobilière du Grand Montréal (CIGM).

Au moment même où l'ensemble du marché canadien poursuit son refroidissement, les banques ont commencé à réduire certains taux afin de gagner la faveur des clients. La Banque TD a dévoilé une offre spéciale reposant sur un prêt à taux variable sur cinq ans de 2,45 %, nettement inférieur au taux hypothécaire préférentiel de 3,6 %. La Banque de Montréal a ouvert le bal la semaine dernière, avec un taux de 2,45 %, là aussi variable sur cinq ans.

En guise de comparaison, le site Internet de la Banque Royale indique un taux affiché de 3,47 % sur un prêt variable sur cinq ans, comparativement 3,45 % chez le Mouvement Desjardins.

Effet d'entraînement

« Normalement, les banques peuvent emboîter le pas, mais à quel rythme ? » a réagi Denis Doucet, directeur de l'Académie Multi-Prêts, responsable de la formation des courtiers. « On a l'impression que tout le monde est en train de s'observer pour voir quelle stratégie il faudra adopter afin d'aller chercher des parts de marché. »

Quand la Banque Royale et la Banque TD ont augmenté les taux affichés pour les prêts à taux

fixe sur cinq ans, il y a quelques semaines, les autres ne sont pas nécessairement pressés pour les imiter. La CIBC a fini par faire le geste au bout d'une semaine.

Les autorités fédérales s'inquiètent depuis plusieurs années de la dynamique entre la hausse des prix de l'immobilier et l'endettement des ménages, qui selon certaines mesures atteint des proportions sans précédent. Au nombre des mesures de resserrement graduelles qui ont été instaurées au fil des années figurent des changements à la durée des prêts de même que des mécanismes de contrôle sur l'octroi des prêts. Ceux-ci visent à assurer que les ménages sont capables d'effectuer leurs paiements dans l'éventualité d'une hausse plus importante que prévu des taux d'intérêt.

Selon une analyse du Mouvement Desjardins publiée en août 2017, environ 5 % des ménages traînent un niveau d'endettement considéré comme « critique ». Si le ratio de la dette au revenu atteint désormais 170 %, le ratio du service de la dette est moins alarmant. Selon ce dernier, la moitié des ménages consacrent 10 % de leur revenu ou moins au remboursement du capital et des intérêts.

Le Devoir

PKP dénonce l'inertie des gouvernements face à l'évitement fiscal dans le numérique

ÉRIC DESROSIERS

Pierre Karl Péladeau accuse les gouvernements de ne pas « assumer leurs responsabilités » face aux « ravages » infligés par les entreprises numériques étrangères qui contournent sans vergogne les règles fiscales et « parasitent » les entreprises qui investissent, embauchent et payent des impôts au pays.

L'Association des économistes québécois (ASDEQ) avait prévu mardi un atelier sur l'économie numérique et la fiscalité pour la deuxième et dernière journée de son congrès annuel qui se tenait à Montréal. Si les conférenciers étaient loin de s'entendre sur les solutions à apporter au problème de la concurrence déloyale exercée notamment par les géants étrangers de l'industrie numérique, tous ont cependant convenu de blâmer les gouvernements pour leur inertie coupable.

Le président et chef de la direction de Québecor, Pierre Karl Péladeau, était l'un d'eux. « Pour quoi les gouvernements n'assument-ils pas leur responsabilité d'assurer un environnement équitable pour l'ensemble des entreprises ? » a-t-il demandé. Déplorant les « ravages » infligés par les compagnies étrangères qui échappent souvent aux taxes et impôts dont les autres entreprises doivent s'acquitter, il a rappelé que « ce n'est certainement pas Amazon qui va financer notre système d'éducation, ni Apple notre système hospitalier ». Dans le domaine de l'information, le propriétaire de médias a trouvé « assez hallucinant »

de voir que le gouvernement fédéral va jusqu'à acheter une partie de sa propre publicité à des plateformes numériques comme Facebook et Google. « Ils n'ont aucune salle de rédaction, ces gens-là. Ils parasitent ceux et celles qui investissent, créent des emplois et payent des impôts. »

Selon le spécialiste de commerce de détail de HEC Montréal Jacques Nantel, « il y a plein de gens à Québec et à Ottawa qui ne comprennent pas ce qui se passe ». Comment une chaîne québécoise de magasins de vêtements comme Simons peut-elle se défendre à armes égales lorsqu'elle est la seule à devoir payer des taxes à la consommation de 15 %, des tarifs douaniers de 18 % en plus de l'impôt des entreprises et de charges sociales généralement plus élevées qu'à l'étranger ? demande-t-il.

La professeure de fiscalité de l'Université de Sherbrooke Marwah Rizqy en veut particulièrement au gouvernement fédéral, qui se traîne les pieds dans le dossier depuis des années, selon elle. « En ne faisant rien, on dit aux entreprises : allez voir vos fiscalistes et faites comme les autres », c'est-à-dire vendez au Canada depuis l'étranger et n'hésitez pas, au besoin, à recourir aux paradis fiscaux, a-t-elle déploré.

Plus ou moins de taxes ?

Selon la fiscaliste, Ottawa pourrait, s'il le demande, obtenir des géants du Web l'engage-

ment qu'ils perçoivent les taxes et tarifs applicables au Canada et exiger que les compagnies de cartes de crédit le fassent à la place des compagnies qui seraient récalcitrantes. Elle voudrait aussi que Facebook et Google versent des redevances aux médias qui produisent l'information qu'elles s'approprient.

Jacques Nantel estime, quant à lui, qu'il faut se rendre à l'évidence qu'il est impossible de contrôler efficacement la multitude de colis qui traversent les frontières et qu'à défaut de pouvoir imposer les taxes à la consommation aux vendeurs étrangers, tout le monde devrait en être exempté. « Plusieurs pays étrangers, et même des provinces canadiennes, parviennent à fonctionner sans de pareilles taxes. »

Pierre Karl Péladeau ne sait pas trop quoi penser d'une redevance qui serait versée aux producteurs de contenus d'information, mais il répète que « la taxation est essentielle pour le financement de nos services ».

À Montréal pour une conférence ministérielle, le secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Angel Gurría, a constaté lundi que les gouvernements sont de plus en plus pressés d'agir sur ces questions par leurs populations et que cela forcera notamment l'accélération d'une réforme en cours des règles fiscales internationales.

Le Devoir



Pierre Karl Péladeau

ÉCONOMIE

L'Union européenne épinglée par l'OMC pour ses subventions illégales à Airbus

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a affirmé mardi que des subventions de l'Union européenne à Airbus continuaient d'être illégales, un verdict final qui autorise les États-Unis à appliquer des sanctions commerciales qui pourraient atteindre plusieurs milliards de dollars, selon Washington.

L'instance d'appel de l'Organe de règlement des différends (ORD) de l'OMC démontre dans un document que

«l'Union européenne et certains États membres ne se sont pas conformés aux recommandations et décisions de l'ORD» dans ce litige opposant Bruxelles à Washington depuis 2004. Cette décision est une étape importante dans une affaire qui traîne depuis plus d'une décennie. A chacune de ses étapes, Européens et Américains ont crié victoire.

«Les États-Unis sont autorisés à appliquer des mesures de rétorsion douanières sur

les importations de produits européens, qui pourraient atteindre plusieurs milliards de dollars», a annoncé Boeing dans un communiqué.

En 2016, l'OMC avait déjà accusé l'UE de ne pas avoir mis ses subventions à Airbus en conformité avec les règles du gendarme du commerce mondial. Etant donné qu'il s'agit du deuxième rappel à l'ordre de l'OMC à ce sujet, les États-Unis ont désormais le droit d'établir des sanctions

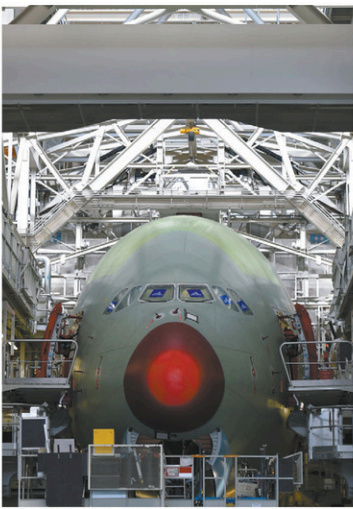
commerciales, dont le montant doit toutefois être validé par l'OMC.

Après une trêve dans les années 1990, Airbus et Boeing s'affrontent depuis octobre 2004 devant l'OMC par le biais de leurs capitales respectives qui ont déposé deux plaintes simultanées dénonçant les aides publiques accordées à chacun d'entre eux. Dans l'affaire dite «Boeing contre Airbus», l'OMC avait rendu un premier jugement en juin 2010,

un verdict sévère pour l'UE dont des décennies d'aides à l'avionneur Airbus avaient été jugées illégales.

En mai 2011, l'OMC était revenue sur une partie de son verdict, invalidant notamment le fait que des financements offerts par l'Allemagne, l'Espagne et le Royaume-Uni pour développer l'A380 constituaient une subvention à l'exportation prohibée.

Agence France-Presse



PASCAL PAVANI AFP
Airbus et Boeing s'affrontent depuis octobre 2004 devant l'OMC.

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Avis public

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Projet de règlement RCA18 17297 modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (01-276); le Règlement régissant la démolition des immeubles (RCA02 17009); le Règlement sur les clôtures et les haies à l'égard de l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (c. C-5); le Règlement sur les opérations cadastrales à l'égard de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (c. O-1); le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (RCA07 17121); et le Règlement sur les usages conditionnels (RCA06 17087); afin de remplacer l'annexe A du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (01-276) et d'y intégrer des grilles des usages et des spécifications.

AVIS est, par les présentes, donné aux personnes intéressées de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce et des arrondissements de St-Laurent, Outremont, Ville-Marie et Le Sud-Ouest demeurant dans une zone contiguë à l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, par la soussignée :

QUE le projet de règlement RCA18 17297 décrit ci-dessus a été adopté par le conseil d'arrondissement lors de la séance ordinaire tenue le 7 mai 2018 et fera l'objet d'une assemblée publique de consultation le **24 mai 2018 à compter de 18 heures 30 au 5160, boulevard Décarie, 4^{ème} étage, à Montréal**, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1).

QUE l'objet de ce projet de règlement est de remplacer les 40 plans de l'annexe A du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (01-276) par deux plans simplifiés et d'y intégrer des grilles des usages et des spécifications pour chacune des zones du territoire. A cet effet, il déplace, remplace et reformule certaines dispositions, mais sans en changer le contenu.

QUE ce projet de règlement vise l'ensemble du territoire de l'arrondissement et n'est pas susceptible d'approbation référendaire.

QU'au cours de cette assemblée publique, le président d'assemblée expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet de règlement ainsi que le sommaire décisionnel qui s'y rapporte sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce situé au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 heures. Toute personne qui en fait la demande peut obtenir une copie du projet de règlement sans frais. Pour toute information additionnelle vous pouvez communiquer au 514 868-4561.

QUE le présent avis ainsi que ce projet de règlement et le sommaire décisionnel qui s'y rapporte sont également disponibles sur le site Internet de l'arrondissement dont l'adresse est : ville.montreal.qc.ca/cdn-ndg, en cliquant sur « Avis publics ».

FAIT à Montréal, ce 16 mai 2018.

La secrétaire d'arrondissement,
Geneviève Reeves, avocate

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION (articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à :
AUTOMOBILES GILLES BOISCLAIR ENR., 7495 du Val-D'espoir, Mirabel (QC) J7J 1L6 de vous présenter au greffe de la Cour du Québec, Division des petites créances, du district de Iberville situé au 109, rue Saint-Charles, RC.14, Saint-Jean-sur-Richelieu (QC) J3B 2C2 dans les 30 jours afin de recevoir la demande introductive d'instance en recouvrement d'une petite créance qui y a été laissée à votre attention.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis des options qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 11 mai 2018 par le greffier dans le dossier numéro **755-32-700379-185**.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 11 mai 2018
Nataliya Dimitrova
Greffière-adjointe de la Cour du Québec

Avis public

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Projet de résolution CA18 170127 approuvant le projet particulier PP-104 visant à permettre l'agrandissement du bâtiment principal sis au 4818, chemin de la Côte-des-Neiges, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 17017).

AVIS est par les présentes donné, par la soussignée, que le projet de résolution CA18 170127 approuvant le projet particulier PP-104 décrit ci-dessus a été adopté par le conseil d'arrondissement lors de la séance ordinaire tenue le 7 mai 2018 et fera l'objet d'une assemblée publique de consultation le **24 mai 2018 à compter de 18 heures 30 au 5160, boulevard Décarie, 4^e étage, à Montréal**, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1).

QUE l'objet de ce projet de résolution vise l'agrandissement du bâtiment principal situé au 4818, chemin de la Côte-des-Neiges.

QUE ce projet particulier vise la zone 0705 ci-après illustrée :

QU'au cours de cette assemblée publique, le président d'assemblée expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet de résolution est susceptible d'approbation référendaire.

QUE ce projet de résolution ainsi que le sommaire décisionnel qui s'y rapporte sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce situé au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi, de 8h30 à 17 heures. Toute personne qui en fait la demande peut obtenir une copie du projet de résolution sans frais. Pour toute information additionnelle vous pouvez communiquer au 514 868-4561.

QUE le présent avis ainsi que ce projet de résolution et le sommaire décisionnel qui s'y rapporte sont également disponibles sur le site Internet de l'arrondissement dont l'adresse est : ville.montreal.qc.ca/cdn-ndg, en cliquant sur « Avis publics ».

FAIT à Montréal, ce 16 mai 2018.

La secrétaire d'arrondissement,
Geneviève Reeves, avocate

Réseau de transport métropolitain Appel d'offres public

Services professionnels – Surveillance du projet d'agrandissement du stationnement incitatif Georges-Gagné à Delson

Numéro de l'appel d'offres : 1001645

Les documents et conditions de l'appel d'offres seront disponibles incessamment via le site du Système électronique d'appel d'offres : www.seao.ca.

Dépôt des soumissions : Pour être valablement reçue, toute soumission doit être déposée au siège du Réseau de transport métropolitain, situé au 700, rue de La Gauchetière Ouest, 26^{ème} étage, Montréal (Québec) H3B 5M2, **AU PLUS TARD LE MARDI 5 JUIN 2018 À 13H30**. Une ouverture publique des soumissions reçues suivra au même lieu.

Le Réseau ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Erin Geldard
Directrice exécutive Approvisionnement et Gestion immobilière

Appel d'offres

Direction générale adjointe
– Services institutionnels
Service de l'approvisionnement

Appel d'offres : 18-16839

Services professionnels Sondage sur la satisfaction des citoyens et des entreprises à l'égard des services municipaux

Veuillez prendre note que l'appel d'offres cité en objet qui devait être ouvert le 31 mai 2018 est annulé.

Montréal, le 16 mai 2018

Le greffier de la Ville
Me Yves Saindon

Communauté métropolitaine de Montréal

AVIS DE CONVOCATION

Objet : Assemblée extraordinaire du Conseil

Date : Le mardi 22 mai 2018 à 11 h 00

Lieu : Siège de la Communauté
1002, rue Sherbrooke Ouest, 24^e étage,
à Montréal

Une période de questions est prévue pour le public au début de l'assemblée. Toutefois, la période de questions et les délibérations du Conseil lors de cette assemblée extraordinaire portent exclusivement sur l'adoption d'un règlement modifiant le règlement sur le Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté afin d'inclure le tracé et les points d'accès du Réseau express métropolitain au réseau de transport en commun. Les personnes désirant poser des questions doivent s'inscrire dans les 15 minutes qui précèdent le début de l'assemblée.

Visitez notre site Internet www.cmm.qc.ca

Appel d'offres

Direction générale adjointe – Services institutionnels
Service de l'approvisionnement

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 13h30 à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie : Biens et services

Appel d'offres : 18-16831

Descriptif : Service de pompage de résidus pour la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte

Date d'ouverture : 5 juin 2018

Dépôt de garantie : 15% du montant total de l'option 2 (cautionnement et/ou chèque visé)

Renseignements : Éliane Clavette, agent d'approvisionnement : 514 872-1858

Appel d'offres : 18-16921

Descriptif : Impression, insertion et fourniture de papeterie pour la Ville de Montréal

Date d'ouverture : 19 juin 2018

Dépôt de garantie : 5% (cautionnement et/ou chèque visé)

Renseignements : Roxana Racasan, agent d'approvisionnement II : 514 872-6717

Documents : Les documents relatifs à ces appels d'offres seront disponibles à compter du 16 mai 2018.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca.

Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 16 mai 2018

Le greffier de la Ville
Yves Saindon, avocat

Réseau de transport métropolitain Appel d'offres public

Services professionnels. Surveillance – Installation de vélostations au terminus Terrebonne et à la gare Sainte-Thérèse

Numéro de l'appel d'offres : 1001651

Les documents et conditions de l'appel d'offres seront disponibles incessamment via le site du Système électronique d'appel d'offres : www.seao.ca.

Dépôt des soumissions : Pour être valablement reçue, toute soumission doit être déposée au siège du Réseau de transport métropolitain, situé au 700, rue de La Gauchetière Ouest, 26^{ème} étage, Montréal (Québec) H3B 5M2, **AU PLUS TARD LE VENDREDI 1 JUIN 2018 À 10H30**. Une ouverture publique des soumissions reçues suivra au même lieu.

Le Réseau ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Erin Geldard
Directrice exécutive Approvisionnement et Gestion immobilière

Avis public

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

6316-6332, chemin de la Côte-des-Neiges

Avis public est, par la présente, donné que le conseil d'arrondissement, à sa séance ordinaire du 4 juin 2018, à 19 heures, au 6400, avenue de Monkland, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à la hauteur minimale en étages d'un bâtiment.

Cette dérogation mineure permettrait d'autoriser l'agrandissement d'un étage, positionné sur le mur du gymnase du bâtiment, et ce malgré l'article 9 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (01-276) qui prévoit que, dans ce secteur, les bâtiments doivent comporter un minimum de 3 étages et un maximum de 6 étages.

Toute personne intéressée peut se faire entendre au conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

Fait à Montréal, ce 16 mai 2018.

La secrétaire d'arrondissement,
Geneviève Reeves, avocate

APPEL D'OFFRES PUBLIC

Projet : Services professionnels d'une firme d'ingénierie multidisciplinaire pour des projets d'infrastructures de bâtiments

Dossier : P18-017

Ouverture : 05 JUIN 2018 à 14h00 (heure locale)

Documents disponibles exclusivement sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) www.seao.ca ou au 1-866-669-7326 à partir du mercredi 16 mai 2018.

Dépôt des soumissions : RTL, Service des achats, 1150, boul. Marie-Victorin, Longueuil, J4G 2M4.

Information : 450-442-8600, poste 8789.

Le RTL ne s'engage à accepter ni la plus favorable, ni aucune des soumissions.

Donné à Longueuil, ce 16 mai 2018.

Me Carole Cousineau
Secrétaire corporative

rtl-longueuil.qc.ca

Avis public

ORDONNANCES

Avis est par les présentes donné que les ordonnances ci-après décrites ont été décrétées par le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal, lors de sa séance ordinaire tenue le 7 mai 2018.

RÈGLEMENT SUR LE BRUIT (R.R.V.M., c. B-3, article 20)

Ordonnance OCA18 17019 permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur selon les sites et les horaires des événements identifiés au tableau 1;

RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT (R.R.V.M., c. C-4.1, article 3, paragraphe 8°)

Ordonnance OCA18 17020 permettant la fermeture des rues ou le ralentissement de la circulation selon les sites et les horaires des événements identifiés au tableau 1.

Ordonnance OCA18 17022 permettant la fermeture de la bretelle du Chemin de la Côte-des-Neiges direction sud entre le chemin Queen-Mary et la rue du Frère-André du 9 juillet au 7 septembre 2018. L'occupation des unités de stationnement et d'une partie du trottoir en face de chacun des commerces situés au rez-de-chaussée ou au sous-sol touchés par la fermeture, pour sa part, est autorisée du 22 mai au 31 octobre 2018.

RÈGLEMENT CONCERNANT LA PAIX ET L'ORDRE SUR LE DOMAINE PUBLIC (R.R.V.M., c. P-1, articles 3 et 8)

Ordonnance OCA18 17021 permettant de vendre des articles promotionnels, de la nourriture, et des boissons alcoolisées ou non alcoolisées ainsi que de consommer des boissons alcoolisées selon les sites et les horaires des événements identifiés au tableau 1.

Ordonnance OCA18 17023 permettant de vendre des articles promotionnels, de la nourriture, et des boissons alcoolisées ou non alcoolisées ainsi que de consommer des boissons alcoolisées sur la Placette CDN, entre le chemin Queen-Mary et la rue du Frère-André du 22 mai au 31 octobre 2018.

Toute personne intéressée pourra obtenir une copie des ordonnances et du tableau 1 au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce situé au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée. Le tableau 1 est également disponible sur le site Internet de l'arrondissement dont l'adresse est : ville.montreal.qc.ca/cdn-ndg, en cliquant sur « Avis publics ».

FAIT à Montréal, ce 16 mai 2018.

La secrétaire d'arrondissement,
Geneviève Reeves, avocate

Réseau de transport métropolitain Appel d'offres public

Services professionnels – Études préliminaires pour l'agrandissement et aménagement permanent du stationnement Nord de la boucle d'autobus et d'un centre de service à la gare Vaudreuil

Numéro de l'appel d'offres : 1001776

Les documents et conditions de l'appel d'offres seront disponibles incessamment via le site du Système électronique d'appel d'offres : www.seao.ca.

Dépôt des soumissions : Pour être valablement reçue, toute soumission doit être déposée au siège du Réseau de transport métropolitain, situé au 700, rue de La Gauchetière Ouest, 26^{ème} étage, Montréal (Québec) H3B 5M2, **AU PLUS TARD LE VENDREDI 1^{er} JUIN 2018 À 11H00**. Une ouverture publique des soumissions reçues suivra au même lieu.

Le Réseau ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Erin Geldard
Directrice exécutive Approvisionnement et Gestion immobilière

Primeau Proulx & Associé inc.
Syndics autorisés en insolvabilité

Avis de la première assemblée
(paragraphe 102(4) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de :
Capital Advancia Inc., corporation légalement constituée ayant eu sa place d'affaires au 4255, boul. Lapinière, bureau 300, Brossard (Québec) J4Z 0C7.

FAILLITE

AVIS est par les présentes donné que la faillite de **Capital Advancia Inc.** est survenue le 8 mai 2018 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28 mai 2018 à 14h00 au bureau du syndic.

Ce 8^e jour de mai 2018

PRIMEAU PROULX ET ASSOCIÉ INC., Syndics autorisés en insolvabilité
Sylvain Proulx, CPA, CA, SA
Syndic administrateur

103-3410, Chemin de Chamby
Longueuil (Qc) J4L 1N8
Tél. : (450) 670-1040
Télec. : (450) 670-1542

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE
N°: 705-22-017277-185
COUR DU QUÉBEC
(Chambre civile)
THI KIM TRANG NGUYEN -et-
OLIVIER DESJARDINS ST-JEAN
Demandeurs
C. EVE GADOURY
Défenderesse / Demanderesse en garantie
-et-
MARC-ANDRÉ PAQUETTE
Défendeur en garantie

ASSIGNATION
PAR ORDRE DU TRIBUNAL :
Avis est donné à la partie défenderesse en garantie que la partie défenderesse / demanderesse en garantie a déposé au greffe de la Cour du Québec, du district judiciaire de Joliette, un Acte d'intervention forcée pour appel en garantie. Une copie de cette demande a été laissée à l'intention de la partie défenderesse en garantie, au greffe du tribunal, au palais de justice de Joliette, situé au 200, rue St-Marc, ville de Joliette, province de Québec, J6E 6C2.

Il est ordonné à la partie défenderesse en garantie de comparaître dans un délai de quinze (15) jours de la publication de la présente ordonnance.

À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis des l'expiration de ce délai.

A JOLIETTE, CE 10 MAI 2018
BTK AVOCATS S.N.

HEURES DE TOMBÉE

Avis légaux et appels d'offres

Les réservations doivent être faites avant 15 h pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du **lundi** : Réservations avant **11 h le vendredi**

Publications du **mardi** : Réservations avant **15 h le vendredi**

POUR NOUS JOINDRE
avisdev@ledevoir.com
Tél. : 514-985-3344 // Fax : 514-985-3340
www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE LA SCHIZOPHRÉNIE

1 personne sur 100 souffre de schizophrénie

De l'information pour comprendre, du soutien et de l'entraide pour mieux vivre.

514 251.4000 poste 3400
1 866 888.2323
www.schizophrénie.qc.ca
info@schizophrénie.qc.ca

ÉCONOMIE



SABRINA DEI NOBILI GETTY IMAGES

Depuis cette année, les producteurs canadiens sont touchés par des droits préliminaires compensatoires et antidumping.

PAPIER JOURNAL

Des sénateurs américains demandent la suspension des taxes

JULIEN ARSENAULT

Ottawa et certains producteurs semblent voir d'un bon œil le projet de loi appuyé par 10 sénateurs américains visant à obtenir une suspension des taxes frontalières qui frappent les exportations canadiennes de papier journal.

Estimant qu'il faut évaluer davantage les répercussions de la dispute canado-américaine, ce comité bipartisan vient de demander au département américain du Commerce de changer temporairement son fusil d'épaule. Leur « Print Act » propose à Washington d'interrompre les mesures punitives le temps de se pencher sur la santé financière de l'industrie des médias et de l'impression, qui s'approvisionne essentiellement au Canada. « L'industrie américaine fait face à une menace croissante sans précédent de nouveaux tarifs imposés sur les importations canadiennes de papiers non couchés », a fait valoir la sénatrice républicaine Susan Collins, à l'origine du projet de loi avec le sénateur indépendant Angus King.

« Nous continuerons de travailler avec nos partenaires pour défendre ce secteur crucial contre les mesures et pratiques commerciales injustes et non fondées par les États-Unis »

Ce projet de loi est également signé par huit autres sénateurs, en plus d'être appuyé par d'autres organismes, dont la News Media Alliance, qui représente 1100 journaux américains. Pour aller de l'avant, la mesure devra être adoptée par les deux chambres du Congrès.

Depuis cette année, les producteurs canadiens sont touchés à différents niveaux par des droits préliminaires compensatoires et antidumping décrétés par le département du Commerce, dont la moyenne est d'environ 28,69%. Ces tarifs frontaliers font bondir le prix des exportations canadiennes de papiers non couchés et touchent, selon Québec, 10 usines québécoises de Résolu, Kruger et Papiers White Birch, qui comptent quelque 2000 employés. Si Résolu bénéficie d'un peu de répit avec un taux combiné de 4,42%, le portrait est très différent pour Kruger, qui doit payer des taxes frontalières totalisant 32,09%.

Par courriel, Adam Austen, porte-parole de la ministre des Affaires étrangères Chrystia Freeland, a réitéré qu'Ottawa demeurait « déterminé » à aider l'industrie forestière canadienne. « Nous continuerons de travailler avec nos partenaires pour défendre ce secteur crucial contre les mesures et pratiques commerciales injustes et non fondées par les États-Unis », a-t-il indiqué.

La North Pacific Paper Company (Norpac), qui exploite une usine d'environ 260 travailleurs dans l'État de Washington, est à l'origine de la plainte. Cette entreprise est la propriété de One Rock Capital Partners, un fonds de couverture new-yorkais. Norpac reprend les mêmes arguments avancés dans le dossier du bois d'œuvre, affirmant que les papeteries canadiennes feraient du dumping en vendant aux États-Unis le papier journal à un prix inférieur à la valeur du marché, et qu'Ottawa subventionnerait de façon déloyale son industrie forestière.

Aux États-Unis, plus de 175 000 Américains travaillent pour des journaux dans de petites municipalités ainsi que dans de grandes villes. En tenant compte du secteur de l'impression commerciale, c'est 600 000 emplois qui pourraient être affectés, selon la News Media Alliance. « Les éditeurs font déjà face à des vents de face en raison de la migration des recettes publicitaires vers les plateformes numériques, a souligné son président et chef de la direction, David Chavern. Nous ne pouvons tout simplement pas absorber les coûts d'une nouvelle taxe. »

Selon le département du Commerce, les Canadiens ont exporté aux États-Unis pour environ 1,6 milliard de papier journal en 2016.

La Presse canadienne

ALENA

Trudeau aurait dit à Trump qu'il croit encore à un accord imminent

ALEXANDER PANETTA

à Washington

Le premier ministre Justin Trudeau aurait dit au président Donald Trump que la conclusion d'une entente sur l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) était encore possible dans un avenir rapproché pourvu que certaines demandes controversées soient mises de côté. La conversation de haut niveau a eu lieu au cours d'une semaine perçue comme celle de la dernière chance pour conclure une entente avant que des rendez-vous électoraux au Mexique et aux États-Unis ne reportent le processus en 2019.

La description du message de M. Trudeau à M. Trump a été dévoilée dans une entrevue à la télévision mexicaine: le ministre mexicain de l'Économie a révélé certains détails de la discussion tenue entre les deux dirigeants lundi. Lorsqu'il a été questionné sur cette conversation avec le président des États-Unis, mardi, M. Trudeau a confirmé avoir l'impression qu'un accord renégocié est réalisable dans un avenir rapproché et a répété publiquement un message similaire.

« Il y a tout à fait un possible dénouement imminent qui serait bon pour les États-Unis, bon pour le Canada, bon pour le Mexique — et nous sommes très près », a affirmé M. Trudeau lors d'une conférence de presse à Calgary. « Nous allons continuer au cours des prochains jours à travailler dur pour tenter d'y arriver. Nous savons qu'une entente n'est pas conclue tant qu'elle n'est pas conclue. Et nous continuerons de demeurer optimistes et déterminés dans nos efforts de résolution », a ajouté le premier ministre.

Questionné pour savoir s'il avait demandé au président Trump de réduire sa liste de demandes, M. Trudeau a dit: « Nous appuyons la défense de nos propres intérêts, tout en soulignant qu'il est très possible d'en arriver [à un dénouement] gagnant-gagnant-gagnant. »

Une semaine cruciale

Les trois pays tentent d'établir une ronde ministérielle supplémentaire cette semaine, après quoi il pourrait être trop tard pour respecter les échéanciers aux États-Unis en vue d'un vote du Congrès sur l'entente avant les élections de mi-mandat. Les trois pays tireraient certains bénéfices d'une entente rapide: le Canada vise à calmer les inquiétudes de certains investisseurs, le Mexique souhaite conclure le dossier avant l'élection présidentielle de juillet et les États-Unis veulent offrir de la stabilité à des exporta-



JEFF CHIU ASSOCIATED PRESS

Justin Trudeau a confirmé avoir l'impression qu'un accord renégocié est réalisable dans un avenir rapproché et a répété publiquement un message similaire.

teurs agricoles en difficulté.

Les parties naviguent contre des marées d'enjeux non résolus et même des ordres du jour conflictuels; des sources internes affirment qu'il y a des opinions mitigées au sein du gouvernement américain sur la pertinence de rondes additionnelles cette semaine. Des mois d'efforts pour tenter de dénouer l'enjeu des pièces automobiles ont laissé en plan nombre d'autres irritants, incluant les produits laitiers, les produits pharmaceutiques, le mécanisme de règlement des différends, les marchés publics et la demande américaine pour une clause de résiliation de cinq ans.

Il ne faut pas s'attendre à ce qu'une entente sur un nouvel ALENA soit conclue d'ici la date limite de cette semaine, a prévenu mardi le ministre mexicain de l'Économie. Lors d'une déclaration au réseau mexicain Televisa, Ildefonso Guajardo a dit qu'il ne croyait pas qu'une entente serait conclue d'ici jeudi, une date identifiée par le Congrès américain comme la plus tardive pour s'assurer que ses membres puissent voter sur le projet cette année.

Selon M. Guajardo, les États-Unis doivent se montrer plus flexibles sur certaines des princi-

pales propositions de l'ALENA, et il ne croit pas que cela se produira d'ici jeudi.

Pour sa part, le président de la Chambre des représentants, Paul Ryan, a exhorté le gouvernement Trump à faire connaître ses intentions sur l'ALENA d'ici jeudi soir s'il veut que le Congrès, actuellement contrôlé par le Parti républicain, puisse voter sur un éventuel nouvel accord. À l'approche des élections de mi-mandat (« midterm elections ») le 6 novembre, le compte à rebours a donc commencé pour les négociateurs de Donald Trump.

Le gouvernement Trump bénéficie actuellement d'une procédure dite « fast track » (ou « Trade Promotion Authority »), qui permet au président de faire voter les accords commerciaux par le Congrès sans que celui-ci ait la possibilité de les amender. Pour l'heure, les élus n'ont pas signifié leur intention de prolonger cette procédure, bien que Donald Trump ait demandé à ce qu'elle soit étendue de trois ans. Faute de progrès sur cette question, les négociations pourraient être suspendues pendant de longs mois.

Avec l'Agence France-Presse
La Presse canadienne

ANDREW VAUGHAN LA PRESSE CANADIENNE

Les avocats au dossier notent qu'il est « difficile pour le moment d'évaluer le montant total qu'Air Canada pourrait être appelée à verser à la suite d'un jugement au mérite ».

La Cour entendra l'action collective des ex-employés d'Aveos contre Air Canada

PIERRE SAINT-ARNAUD

Les ex-employés d'Aveos ne lâchent pas prise dans leur guerre juridique contre Air Canada. La Cour supérieure vient d'autoriser l'action collective réclamée par ceux-ci contre le transporteur aérien national, qui pourrait être forcé à débours des dizaines de millions de dollars si jamais les ex-employés obtenaient gain de cause.

À l'origine, Aveos était une filiale d'Air Canada qui effectuait d'importants travaux d'entretien sur ses appareils. Au moment de sa fermeture, en 2012, Aveos comptait plus de 2600 employés, dont 1800 à Montréal, plus de 400 à Winnipeg, plus de 350 à Vancouver et une centaine à Mississauga en Ontario. En 2004, Air Canada avait créé une nouvelle entité — Air Canada Technical Services — et s'était départie, en 2007, de 70 % des actions d'ACTS, désormais appelée Aveos et devenue dès lors un sous-traitant dont près de 90 % des contrats provenaient de l'ancienne maison mère. Air Canada avait toutefois graduellement diminué les contrats d'entretien au profit de sous-traitants à l'étranger et Aveos, en 2012, avait finalement dû fermer ses portes faute de commandes suffisantes.

Or, la loi qui avait permis la privatisation d'Air Canada en 1988 obligeait le transporteur à « maintenir les centres d'entretien et de révision » situés à Montréal, Winnipeg et Mississauga (les installations de Vancouver avaient été acquises après la loi de 1988 et n'étaient pas incluses). La Cour supérieure et cinq juges de la Cour d'appel du Québec ont déjà unanime-

ment conclu qu'Air Canada a effectivement contrevenu à cette loi.

Le juge Jean-François Michaud accueille donc la demande d'action collective, qui vise « plusieurs milliers » de personnes, selon la firme d'avocats qui pilote le dossier pour les ex-employés, à savoir les travailleurs qui occupaient un emploi dans les centres de révision et d'entretien d'Air Canada de Montréal, de Winnipeg et de Mississauga lorsqu'Aveos a fermé ses portes le 18 mars 2012, ainsi que les conjoints, héritiers et ayants droit de ces travailleurs.

L'action collective allègue qu'Air Canada a agi de mauvaise foi en provoquant volontairement la déconfiture d'Aveos

L'action collective allègue aussi qu'Air Canada a agi de mauvaise foi, notamment en provoquant volontairement la déconfiture d'Aveos, une question qui sera examinée dans le cadre de l'action collective et qui pourra ouvrir la voie à des dommages punitifs.

Dans sa décision, le juge Michaud estime que le représentant des membres, l'ex-employé Gilbert McMullen, « a démontré une apparence sérieuse de droit ». Le magistrat ajoute que « les allégations de violation de la loi trouvent appui sur la chronologie des événements et révèlent qu'Air Canada a diminué de manière significative les activités d'entretien et de révision aux centres ».

Les avocats au dossier notent qu'il est « difficile pour le moment d'évaluer le montant total qu'Air Canada pourrait être appelée à verser à la suite d'un jugement au mérite », mais ils estiment « qu'il se chiffre à plus de 100 millions de dollars ».

La Presse canadienne

Les ristournes de Desjardins toujours en hausse

GÉRARD BÉRUBÉ

Le Mouvement Desjardins a dévoilé des excédents en hausse au premier trimestre de 2018, ajoutant ainsi à la provision pour ristournes. L'institution coopérative avait l'an dernier augmenté son retour aux membres pour la première fois depuis 2014.

Au terme de son premier trimestre clos le 31 mars, le Mouvement Desjardins a inscrit des excédents avant ristournes de 501 millions, en hausse de 118 millions par rapport à celui de 2017. Les excédents rajustés sont en progression de 28 %, ou de 110 millions. « Cette performance s'explique, entre autres, par la poursuite de la croissance des activités du réseau des caisses, ainsi que par des gains supérieurs sur les placements et par la hausse des revenus liés à la croissance des actifs sous gestion », peut-on lire dans le communiqué.

Desjardins a donc comptabilisé une provision pour ristournes de 50 millions au premier trimestre, en hausse de 43 % par rapport aux 35 millions au trimestre correspondant de 2017. Au total, le retour aux membres et à la collectivité atteint 82 millions, contre 61 millions un an plus tôt.

Au terme de son exercice financier 2017, l'institution québécoise avait comptabilisé des excédents avant ristournes de 2,15 milliards, en hausse de 21 % sur un an. La provision pour ristournes atteignait alors les 202 millions, soit une première progression depuis 2014. Au cours de cette dernière année, les ristournes avaient franchi la barre des 200 millions pour la première fois, peut-on lire dans un texte de La Presse canadienne.

Revenant aux données du premier trimestre de 2018, la dotation à la provision pour pertes de crédit a été augmentée de 23 millions pour totaliser 115 millions. Cette augmentation est expliquée principalement par l'effet de l'adoption de l'IFRS du 9 au 1^{er} janvier 2018. Quant au ratio des prêts dépréciés bruts, exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts et acceptations bruts, il s'établit à 0,52 %.

Au 31 mars 2018, l'actif total du Mouvement Desjardins se chiffre à 282,1 milliards, en hausse de 2,5 % depuis le 31 décembre 2017. Le ratio des fonds propres s'est établi à 17,7 % au 31 mars, comparativement à 18,4 % au 31 décembre.

Le Devoir

LES SPORTS

Impact: Cabrera blessé, Donadel revient au jeu

Le milieu de terrain de l'Impact de Montréal Marco Donadel pourra enfin effectuer un retour au jeu, tandis que le défenseur Victor Cabrera sera pour la touche pour au moins six matchs. Agé de 25 ans, Cabrera s'est blessé à un mollet lors de l'entraînement de l'équipe, vendredi dernier. Il a participé à huit rencontres cette saison. Pour sa part, Donadel a été limité à six minutes de jeu cette saison — le 17 mars dernier dans une victoire de 1-0 contre le Toronto FC. Il était blessé à un muscle fessier.

La Presse canadienne

Le Canada bat l'Allemagne 3-0 au Mondial de hockey

Herning, Danemark — Ryan Nugent-Hopkins a inscrit un but et s'est fait le complice d'un autre pour aider le Canada à mettre fin à son tournoi rotation avec un gain de 3-0 contre l'Allemagne. Le Canada s'est montré en plein contrôle du début à la fin de ce match. Après seulement 20 secondes de jeu, le Canada menait déjà 1-0 grâce au but de Brayden Schenn. Par ailleurs, la Finlande a infligé une première défaite aux États-Unis au Mondial avec une victoire à sens unique de 6-2. La Suède, championne en titre du tournoi, a effacé un retard d'un but pour vaincre la Russie 3-1.

Associated Press

Giro: Simon Yates a gagné 3 secondes

Gualdo Tadino, Italie — Le meneur du classement général Simon Yates a gagné trois secondes à la 10^e étape du Tour d'Italie, mais son équipe, Mitchelton-Scott, a connu une difficile journée alors qu'Esteban Chaves a été sorti de la course. Le Slovène Matej Mohoric a devancé Nico Denz dans un sprint à deux pour remporter l'étape en 6 h 4 min 52, tandis que les autres meneurs — dont le Canadien Michael Woods — ont terminé dans un peloton 34 secondes plus tard.

Associated Press



PATRICK SMITH GETTY IMAGES/AGENCE FRANCE-PRESSE

LNH: troisième match de la finale de l'association de l'Est

Les Capitals de Washington revenaient à la maison en position de force mardi soir, eux qui menaient 2-0 dans leur série contre le Lightning de Tampa Bay. Ces derniers entamaient le match dans une position inhabituelle: l'équipe n'avait pas perdu les deux premières rencontres d'une série depuis 2014, quand elle a été balayée en première ronde par le Canadien de Montréal. Au moment d'écrire ces lignes, le Lightning avait pris les devants 3-0 en deuxième période. Sur notre photo, l'équipe célèbre le but de Steven Stamkos en première période. Le compte rendu complet de la rencontre sur les plateformes numériques du *Devoir*.

TENNIS — MASTERS DE ROME

Denis Shapovalov vient de l'arrière et bat Tomas Berdych

Rome — Le jeune Canadien Denis Shapovalov s'est offert une autre grosse pointure alors qu'il est venu de l'arrière pour montrer la sortie à Tomas Berdych, 15^e tête de série, 1-6, 6-3, 7-6 (5) au premier tour du Masters de Rome.

Shapovalov, qui est âgé de 19 ans, vient de participer aux demi-finales du Masters de Madrid, la semaine dernière, où il a battu son compatriote Milos Raonic en huitièmes de finale.

Après que Shapovalov a amorcé la semaine au 29^e rang — un sommet personnel —, cette victoire contre Berdych le propulsera devant Raonic, 22^e, faisant de lui le meilleur Canadien sur le circuit de l'ATP.

Shapovalov est déjà le plus jeune joueur à percer le top 30 depuis que Richard Gasquet a atteint le 17^e échelon à l'âge de 19 ans, en 2005.

Démontrant tout son talent, Shapovalov y est allé d'une au-

dacieuse montée au filet pour faire 4-0 dans le bris d'égalité. Berdych est venu de l'arrière pour faire 5-5, mais le gaucher canadien a forcé son adversaire à s'approcher du filet avant de réussir un puissant passing du revers le long de la ligne.

Sur sa première balle de match, Shapovalov a déjoué Berdych avec un coup en fond de court. Prenant plusieurs risques, Shapovalov a commis deux fois plus de fautes directes que Berdych, mais également trois fois plus de coups gagnants.

« Mon jeu de pieds laissait à désirer en première manche. La terre battue est différente ici, a noté Shapovalov, qui participe au tournoi de Rome pour une première fois. Mais j'ai continué à me battre et je suis heureux d'avoir renversé la vapeur. »

Le reste du tournoi

Dans d'autres rencontres disputées sur la terre battue du Foro Italico, la triple championne à Rome Maria Sharapova a vaincu la 16^e tête de sé-

rie, Ashleigh Barty, 7-5, 3-6, 6-2, tandis que la championne en titre, Elina Svitolina, a eu le dessus 6-1, 6-2 contre Petra Martić. La Lettone et championne de Roland-Garros Jelena Ostapenko a éliminé Zhang Shuai 6-2, 7-5.

Dans les autres rencontres — plusieurs étant retardées ou perturbées par la pluie —, Diego Schwartzman, tête de série n° 14, a éliminé le Chilien issu des qualifications Nicolas Jarry 6-4, 6-1, tandis que Lucas Pouille, classé 16^e, a eu raison de l'Italien détenteur d'un laissez-passer Andreas Seppi 6-2, 3-6, 7-6 (3) devant une foule partisane. Le Belge David Goffin, neuvième tête de série, a eu le dessus 5-7, 6-2, 6-2 contre l'Italien Marco Cecchinato.

Chez les dames, l'Allemande Angelique Kerber, classée 11^e, a défait la qualifiée kazakhe Zarina Diyas 6-2, 7-6 (6) alors que Daria Kasatkina, 14^e tête de série, a abattu une autre qualifiée, l'Australienne Ajla Tomljanovic, 6-0, 6-4.

Associated Press

NFL

Les Panthers auraient été vendus pour la somme record de 2 milliards

STEVE REED

à Charlotte, Caroline du Nord

Les Panthers de la Caroline auraient été vendus pour 2,2 milliards \$US, une somme record. Selon deux sources au fait de la situation, le gestionnaire de fonds spéculatifs David Tepper aurait accepté de se porter acquéreur des Panthers de la Caroline de leur fondateur Jerry Richardson pour ce montant.

Ces personnes contactées par l'Associated Press ont requis l'anonymat puisque l'équipe n'a toujours pas annoncé la transaction, qui doit être approuvée par les propriétaires d'équipes de la NFL la semaine prochaine, lors d'une réunion tenue à Atlanta.

Richardson a indiqué en décembre qu'il allait vendre l'équipe. Il fait l'objet d'une enquête de la NFL pour inconduite sexuelle et raciale en milieu de travail. Cette décision a fait suite à un article du magazine *Sports Illustrated* dans lequel les agissements allégués de Richardson ont été décrits. L'enquête de la NFL est toujours en cours.

La somme est la plus importante jamais versée pour une équipe de la NFL, éclipsant celle de 1,4 milliard payée par la famille Pegula pour faire l'acquisition des Bills de Buffalo en 2014.

Natif de Pittsburgh et âgé de 60 ans, Tepper est actionnaire minoritaire des Steelers. Il est le président et fondateur

d'Appaloosa Management, basée à Miami.

Comme il détient une part de 5 % des Steelers, ses finances ont déjà été étudiées et approuvées par la ligue, ce qui signifie que l'approbation de la transaction par les autres propriétaires du circuit devrait se faire rapidement. Tepper devra toutefois vendre sa participation dans les Steelers.

En février 2017, le magazine *Forbes* estimait la fortune de Tepper à 11,4 milliards. L'homme est également reconnu pour sa philanthropie.

Il a fait don de 55 millions à la Faculté d'économie de l'University Carnegie Mellon en 2013. L'Ecole de gestion Tepper de cette université est d'ailleurs nommée en son honneur. Tepper a obtenu un diplôme de Carnegie Mellon et un autre à l'Université de Pittsburgh.

Richardson a été le premier et unique propriétaire majoritaire des Panthers. Il est devenu le premier ex-joueur de la NFL depuis George Halas à devenir propriétaire d'une équipe quand on lui a attribué la franchise d'expansion en 1993. Richardson avait alors promis aux partisans de l'équipe que les Panthers allaient gagner un Super Bowl « d'ici 10 ans ».

La Caroline a atteint le Super Bowl deux fois, dont la dernière en 2015, mais ne l'a jamais remporté.

Associated Press



MEL EVANS ASSOCIATED PRESS

Natif de Pittsburgh et âgé de 60 ans, David Tepper est actionnaire minoritaire des Steelers.

MOTS CROISÉS

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

Etienne Hannequart-Ferron

www.hannequart.com

3770

HORIZONTALEMENT

1. Stupéfier.
2. Faute de liaison - Pardonnée.
3. Plaie - Indique une approximation.
4. On y fixe une bouée - Organe pointu de la guepe - Pronom personnel.
5. Mettre bas - Qui n'a plus faim.
6. N'est pas toujours très chaud - S'arroge des droits qui appartiennent à quelqu'un d'autre.
7. Ecossais - Éculé.
8. Principes sur lesquels on fonde sa conduite - Il vaut mieux ne pas le perdre.
9. Vient en mangeant - Ont sauvé le Capitole.
10. Viscère - Onde océanique souvent meurtrière.
11. Épié pour surprendre - Abjuré.
12. Lisière d'une forêt - Personnage grossier.

VERTICALEMENT

1. Estropié - Transporte des marchandises.

2. Avoir une mauvaise odeur - Léthargie.
3. Dépourvue d'occupations - Surveillée.
4. Elle est extraite du sang - Le fourmilier en est un.
5. Petit mammifère rongeur.
6. Bicyclettes pour deux - Question d'un test.
7. Coule en Russie - Anciennes mesures agraires.
8. Émousser - Préfixe signifiant égal - Adresse d'une ressource internet.
9. S'élaner vivement - Machine à reproduire.
10. Enduit très résistant - Carabin.
11. Événtrés - Prince musulman.
12. Renommé - Entre deux rous.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

EMOUSTILLANT

NOUVEAU

TRIE ESPIONS

HA ENNUI NET

OLT OSIDE TE

U ACE TACOT

SEPALE IRIEN

ISIS XERUS A

AS EMISE EST

SACRETS SAIT

MIENS OBTURE

EMPESE ROIER

3769

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

Météo Média

Sept-Îles

2/0

Baie-Comeau

3/2

Gaspé

6/1

Saguenay

6/2

Rimouski

5/4

Québec

17/10

Trois-Rivières

17/10

Sherbrooke

20/10

Montréal

20/11

Gatineau

22/9

Val d'Or

14/-1

Lever du soleil: 5h21

Coucher du soleil: 20h18

©MétéoMédia 2018

Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Ave 23/9	Plu 12/7	Londres	Var 17/8	Var 16/7
Moncton	Sol 14/5	Var 18/2	Los Angeles	Sol 19/13	Sol 20/14
Saint-Jean	Sol 12/7	Var 15/6	Mexico	Sol 27/14	Sol 27/14
Toronto	Sol 19/9	Sol 19/10	New York	Plu 18/12	Ave 20/15
Vancouver	Sol 20/11	Ave 17/13	Paris	Ave 22/9	Var 17/8
Winnipeg	Sol 22/11	Ave 20/9	Tokyo	Var 24/20	Var 23/19

Montréal

Aujourd'hui

20

Ensoleillé.

Ce soir

11

Généralement déga.

Demain

18/6

Passages nuageux.

Vendredi

15/6

Généralement ensoleillé.

Samedi

18/11

Ciel variable.

Québec

Aujourd'hui

17

Passages nuageux.

Ce soir

10

Averses (pdp 40%).

Demain

15/3

Généralement ensoleillé.

Vendredi

14/4

Ensoleillé.

Samedi

21/11

Généralement ensoleillé.

Gatineau

Aujourd'hui

22

Généralement ensoleillé.

Ce soir

9

Ciel dégagé.

Demain

18/5

Passages nuageux.

Vendredi

17/6

Généralement ensoleillé.

Samedi

19/11

Averses (pdp 40%).

Pour que le pique-nique ne tombe pas à l'eau, accédez en tout temps à la météo.

Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

Météo Média

Sudoku

par Fabien Savary

9

4

5

3

6

7

8

2

1

3

6

8

1

4

9

5

2

7

1

7

3

2

9

6

4

8

5

2

4

9

5

6

3

7

1

8

8

3

6

7

1

5

4

2

9

6

5

4

8

2

3

1

7

9

Niveau de difficulté : DIFFICILE

3907

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

4

7

2

6

8

3

5

1

9

9

3

6

1

4

8

2

5

7

2

8

7

5

9

1

3

6

4

6

4

5

8

6

3

2

1

7

5

8

4

1

7

2

6

9

3

3

1

9

4

8

6

5

7

2

6

7

2

3

5

9

4

8

1

3906

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary

En exclusivité sur le site des Mordus

www.les-mordus.com

LE MONDE

SOMMET ÉTATS-UNIS-CORÉE DU NORD

Pyongyang évoque l'annulation de la rencontre

La Corée du Nord a remis en question mercredi le sommet historique prévu le 12 juin entre son dirigeant Kim Jong-un et le président américain, Donald Trump, évoquant des manœuvres militaires au sud, assimilées à une « provocation ».

Pyongyang a également annulé une rencontre de haut niveau avec la Corée du Sud, prévue mercredi, pour protester contre l'exercice militaire annuel Max Thunder auquel prennent part les armées sud-coréenne et américaine.

« Il y a une limite à la bonne volonté dont nous pouvons faire preuve », a prévenu l'agence officielle nord-coréenne KCNA.

Les exercices entre les forces aériennes américaine et sud-coréenne constituent un entraînement pour une invasion et une provocation, alors que la pé-

riode était au réchauffement des relations intercoréennes, a-t-elle ajouté.

Les États-Unis devront « mûrement réfléchir au sort de ce sommet Corée du Nord-États-Unis, à la lumière de ce vacarme militaire provocateur », a souligné l'agence officielle nord-coréenne.

L'exercice aérien Max Thunder, qui a débuté le 11 mai, doit durer deux semaines. Il doit impliquer une centaine d'avions des deux pays, dont des avions de chasse furtifs américains F-22 « Raptor », la bête noire de la Corée du Nord, qui voit dans ces appareils la menace de frappes chirurgicales. Près de 30 000 soldats américains sont basés en permanence en Corée du Sud.

Pour sa part, Washington a affirmé qu'il continuait de prépa-

rer le sommet qui doit se tenir le 12 juin à Singapour.

« Nous allons continuer à aller de l'avant » concernant les préparatifs, « nous n'avons pas été notifiés » d'un changement, a déclaré la porte-parole du Département d'État, Heather Nauert.

« Ce que nous savons, c'est ce que Kim a dit auparavant, à savoir qu'il comprend l'importance de ces exercices militaires pour les États-Unis comme pour la Corée du Sud », a-t-elle ajouté. « Ce sont des exercices légaux, planifiés longtemps à l'avance » et qui « ne représentent absolument pas une provocation ».

Le langage utilisé par la Corée du Nord marque un retour soudain à l'ancienne rhétorique de Pyongyang. Pendant des années, le régime a soutenu qu'il

ne renoncerait jamais à l'arme atomique, indispensable selon lui pour dissuader une invasion américaine.

Les hostilités entre la Corée du Nord et la Corée du Sud (1950-1953) se sont arrêtées après un cessez-le-feu, laissant le territoire divisé en deux pays, délimités par une zone démilitarisée. Les deux camps sont toutefois techniquement toujours en guerre.

Lors d'un sommet rarissime le mois dernier dans la zone démilitarisée, M. Kim et le président sud-coréen Moon Jae-in ont promis de chercher à conclure un traité de paix mettant formellement fin au conflit et ils ont réaffirmé leur engagement pour la « dénucléarisation totale » de la péninsule.

Après des années de tensions sur les programmes nucléaire

et balistique interdits de Pyongyang, l'agence KCNA avait annoncé samedi que la Corée du Nord démantèlerait fin mai son site d'essais nucléaires, en promettant de détruire sous les yeux de reporters étrangers les tunnels servant aux tests.

Des sanctions de plus en plus dures du Conseil de sécurité de l'ONU, des États-Unis, de l'Union européenne, de la Corée du Sud entre autres, ont répondu aux ambitions nucléaires de Pyongyang.

Washington demande « la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible » de la Corée du Nord, en insistant sur la nécessité pour la communauté internationale de pouvoir vérifier de sa réalité, avant d'envisager une « aide économique ».

Agence France-Presse

ALLEMAGNE

Ouverture d'un procès pour des ventes d'armes illégales au Mexique

Les armes auraient été utilisées dans un massacre d'étudiants en 2014

Berlin — Six anciens employés du fabricant d'armes allemand Heckler & Koch (H & K) ont comparu mardi devant un tribunal pour la vente illégale de plusieurs milliers d'armes au Mexique, pays rongé par la violence.

Des militants des droits de la personne, dont plusieurs dizaines ont manifesté mardi à l'ouverture du procès à Stuttgart, affirment que les armes incriminées ont pu notamment être utilisées dans le massacre présumé de 43 étudiants mexicains en 2014.

Les six prévenus sont soupçonnés d'avoir vendu entre 2006 et 2009 au Mexique, en infraction avec la législation allemande sur les ventes d'armes, des milliers de fusils d'assaut automatiques HK G36.

Il s'agit de deux anciens directeurs généraux, de deux ex-directeurs commerciaux, d'une employée commerciale et d'un ancien représentant de la firme au Mexique, âgés de 54 à 77 ans.

Les prévenus encourrent jusqu'à cinq ans de prison. L'entreprise Heckler & Koch pourrait également se voir infliger une amende.

Selon l'accusation, les prévenus savaient pertinemment que les armes allaient échouer dans des États mexicains minés par la violence, chose que la licence d'exportation interdisait formellement. La loi allemande sur le contrôle des

armes interdit que des armes fabriquées par des entreprises nationales soient livrées dans des zones de conflit.

Selon les médias allemands, le ministère mexicain de la Défense a, lui, bien approuvé l'achat de 9652 fusils H & K, dont 4796 ont fini dans des États comme le Guerrero, gangrenés par la corruption et la violence des cartels de la drogue.

Selon les militants des droits de la personne, des fusils HK G36 ont été envoyés à la police d'Iguala, une ville du Guerrero, où six étudiants sont morts et 43 ont disparu en septembre 2014. Ils avaient été livrés aux mains d'un cartel de la drogue. « Ceux qui ont autorisé ces exportations d'armes [...] sont complices d'assassinats », a déclaré un des défenseurs des droits de la personne, Jürgen Grässlin, à la télévision publique régionale allemande SWR.

M. Grässlin, qui avait porté plainte en 2010, est à l'origine de l'affaire. Il avait été contacté par un ancien employé de H & K mécontent de ces ventes.

Selon lui, il est notoire que, dans certains États mexicains, criminels et policiers utilisent le G36 et que « souvent les deux groupes coopéraient ».

Le procès qui s'est ouvert mardi doit durer jusqu'à fin octobre.

Agence France-Presse

Autre journaliste abattu au Mexique

Le journaliste Juan Carlos Huerta qui travaillait dans l'État de Tabasco (sud-est) a été abattu mardi alors qu'il sortait de son domicile, ont annoncé les autorités, ce qui porte à quatre le nombre de reporters tués en 2018. Les forces de l'ordre sont sur les traces du véhicule d'où seraient partis les tirs devant le domicile du journaliste à Villahermosa, la capitale de l'État, ont déclaré les autorités mardi. Juan Carlos Huerta, qui travaillait à la radio et à la télévision, était âgé de 45 ans, il laisse dans le deuil une femme et deux enfants, selon les médias mexicains. Ce nouveau meurtre de journaliste survient le jour du premier anniversaire de la mort de Javier Valdez, spécialisé dans le narcotrafic et pigiste pour l'AFP.



Des manifestants tenant des portraits d'étudiants tués en 2014, devant le tribunal de Stuttgart, mardi



À Paris (photo) comme ailleurs, mardi, des manifestants ont dénoncé la réponse israélienne aux protestations à Gaza.

RÉPRESSION À GAZA

Israël fait face à une vague de réprobation

JOSEPH DYKE

LAURENT LOZANO

à Jérusalem

Israël était en butte mardi à une vague de condamnations et d'appels à une enquête indépendante après le bain de sang lundi dans la bande de Gaza, où près de 60 manifestants palestiniens sont morts sous les balles israéliennes.

Au lendemain de la journée la plus meurtrière du conflit israélo-palestinien depuis 2014, Israël a vu le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Belgique et la Suisse soutenir l'idée d'investigations lancée par le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, dès fin mars, quand avait commencé la mobilisation gazaouie par une première journée sanglante.

Mais Israël a aussi vu le grand allié américain lui renouveler son ferme soutien au Conseil de sécurité de l'ONU.

L'État hébreu, pour qui lundi avait été une journée de célébrations avec l'inauguration festive de l'ambassade américaine à Jérusalem et le 70^e anniversaire de sa création, faisait face mardi aux retombées diplomatiques de la crise gazaouie.

Les relations déjà compliquées avec la Turquie se sont envenimées, Ankara renvoyant l'ambassadeur israélien et Israël ripostant de même avec le consul général turc à Jérusalem. Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, et le premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, se sont accusés d'avoir les mains « couvertes de sang » palestinien pour le second, kurde pour le premier.

La Ligue arabe a appelé le procureur de la Cour pénale internationale (CPI) à ouvrir une enquête sur « les crimes de l'occupation israélienne ».

Dès lundi soir, la Turquie et l'Afrique du Sud avaient décidé le rappel de leur ambassadeur. Dans leur sillage, l'Irlande et la Belgique ont convoqué l'ambassadeur israélien.

Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU et Amnesty International, deux des bêtes noires d'Israël, sont allés jusqu'à évoquer des « crimes de guerre ». Le Conseil des droits de l'homme va tenir une réunion extraordinaire vendredi.

M. Netanyahu a de nouveau justifié l'usage de la force par la nécessité de défendre les frontières israéliennes et a accusé le Hamas, qui dirige Gaza et auquel Israël a livré trois guerres,

de « pousser les civils, les femmes, les enfants, dans la ligne de feu pour qu'il y ait des morts ».

Israël essaie « tous les moyens » non létaux pour tenir les Gazaouis à l'écart de sa frontière. « Ça ne marche pas et il ne vous reste que des mauvaises options [...] Vous visez sous le genou et parfois, malheureusement, ça ne marche pas », a-t-il dit à la chaîne américaine CBS.

L'ambassadrice américaine à l'ONU, Nikki Haley, ardente avocate de l'État hébreu, a défendu Israël devant le Conseil de sécurité réuni en urgence. « Aucun pays dans cette salle n'aurait agi avec autant de retenue que ne l'a fait Israël », a-t-elle dit.

Les abords de la frontière israélienne n'ont vu que des heurts sporadiques mardi, avec des rassemblements beaucoup plus limités que la veille.

Deux Palestiniens ont été tués par des tirs israéliens à l'est du camp de réfugiés d'Al-Bureij, a rapporté le ministère gazaoui de la Santé.

A travers toute la bande de Gaza, des dizaines de milliers de Palestiniens ont enterré leurs morts lundi soir et mardi.

Des centaines de personnes ont suivi mardi matin les funérailles de Yazan Tubas, 23 ans. « Je suis heureux que mon fils soit [un] martyr », a dit son père Ibrahim, 50 ans, sans parvenir à contrôler ses larmes. « Il fait partie de tous ceux qui sont morts pour le bien de la Palestine et de Jérusalem », a-t-il ajouté, assurant que son petit-fils Ibrahim prendra la relève. « Une génération se lèvera, puis une autre... »

« Tous les moyens »

Le Hamas soutient cette mobilisation tout en assurant qu'elle émane de la société civile et qu'elle est pacifique.

L'armée israélienne, qui a mobilisé des milliers d'hommes autour de Gaza et en Cisjordanie occupée, accuse le Hamas de se servir de ce mouvement pour mêler à la foule des hommes armés ou disposer des engins explosifs le long de la barrière frontalière.

Israël dit redouter le scénario cauchemar de Palestiniens forçant la barrière et s'infiltrant en Israël. Il a prévenu qu'il emploierait « tous les moyens » pour protéger la frontière, ses soldats et les civils.

Agence France-Presse

Poutine inaugure le pont reliant la Crimée à la Russie

Au volant d'un camion orange, le président russe, Vladimir Poutine, a inauguré mardi le nouveau pont reliant la Crimée à la Russie, un chantier colossal et très symbolique visant à réduire l'isolement de la péninsule annexée par Moscou en 2014. À la tête d'une colonne d'une dizaine de véhicules, le président russe a parcouru en 16 minutes les 19 kilomètres du pont, qui relie la péninsule de Kertch, en Crimée, à la péninsule de Taman, dans le sud de la Russie. L'Union européenne a dénoncé « une nouvelle violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine par la Russie », estimant que la construction du pont « vise à poursuivre l'intégration forcée de la péninsule annexée illégalement ».

Agence France-Presse

La fondation Soros annonce qu'elle quittera la Hongrie

La fondation du milliardaire américano-hongrois George Soros, qui finance de nombreuses ONG, a annoncé mardi qu'elle quittera la Hongrie, où elle est présente depuis plusieurs décennies, et qu'elle démentagera ses activités à Berlin en réaction aux politiques « répressives » du gouvernement de Viktor Orban. Depuis plus d'un an et de façon croissante à l'approche des législatives qui se sont déroulées le 8 avril, Viktor Orban a tourné sa vindicte contre M. Soros, qu'il a élevé au rang d'ennemi numéro un du pays. Selon le premier ministre hongrois, George Soros veut inonder la Hongrie et l'Europe d'immigrants et les organisations qu'il finance dans le monde entier, notamment en Europe de l'Est, seraient son bras armé pour atteindre cet objectif.

Agence France-Presse

Catalogne : Rajoy prêt à rencontrer Quim Torra

Le nouveau président indépendantiste de la Catalogne, Quim Torra, et le chef du gouvernement conservateur espagnol, Mariano Rajoy, ont annoncé mardi leur intention de se rencontrer. « Le premier objectif du nouveau gouvernement catalan est d'offrir le dialogue au gouvernement espagnol », a affirmé M. Torra à Berlin, où il a rendu visite à Charles Puigdemont, son prédécesseur à la tête de la Catalogne, destitué par Madrid à la suite de la tentative de sécession de la région à l'automne 2017. « S'il vous plaît, fixez une date et un lieu » pour une rencontre, a lancé M. Torra à l'intention de M. Rajoy. Ce dernier a ensuite annoncé qu'il l'acceptait. Mais « il n'y aura pas de république » en Catalogne, a-t-il averti.

Agence France-Presse

Inde : revers pour le Congrès dans son dernier bastion

New Delhi — Le parti du Congrès indien (opposition) a perdu mardi sa majorité dans son dernier grand bastion. L'élection régionale de l'État du Karnataka (sud) est vue comme un baromètre dans le paysage politique indien, à un an des élections législatives générales, et accentue la descente aux enfers du parti de Nehru et de Gandhi qui a dominé la politique indienne depuis l'indépendance en 1947. Le Bharatiya Janata Party du premier ministre Modi est arrivé premier en nombre de sièges à l'assemblée législative de ce grand État du sud de l'Inde aux plus de 65 millions d'habitants. Outre le gouvernement central, la formation de M. Modi contrôle désormais directement la plupart des grands États de l'Inde, soit 70% de la population. Le Congrès est quant à lui en passe d'être oblitéré de la carte électorale.

Agence France-Presse

CULTURE

Critique de la modernité, Tom Wolfe s'est éteint

L'essayiste et journaliste derrière *Le Bûcher des vanités* n'a jamais cherché à écrire pour plaire

FABIEN DEGLISE

Un «titan de la littérature», un «maître de la prose», le «pape du nouveau journalisme», un «dandy bon vivant»... Il y a eu sur-enchère de qualificatifs mardi sur les réseaux sociaux pour honorer la mémoire de l'écrivain et essayiste Tom Wolfe, auteur de *L'étoffe des héros* (1979) et du *Bûcher des vanités* (1987).

Lundi soir, son regard caustique et critique s'est éteint dans un hôpital de Manhattan où il avait été transporté pour soigner une infection. L'homme aux 40 costumes blancs de flanelle et aux chapeaux de feutre foncé, qui maniait l'autodérision au point de se décrire comme un «néo-prétentieux», avait 88 ans.

«Il était plus qu'une icône américaine, il avait une immense réputation littéraire à l'international, a résumé son agente, Lynne Nesbit dans les pages du *Wall Street Journal*. Et en même temps, il était l'une des personnes les plus modestes et les plus gentilles que j'aie connues.»

Tom Wolfe considérait l'Amérique comme un champ de bataille

Avec quatre romans écrits en trente ans, Tom Wolfe a un historique court en matière de fictions. Mais sa bibliographie laisse toutefois une marque longue et durable dans le monde des lettres, avec, entre autres, la dizaine d'essais et la grande série de reportages au style

personnel qui placent Wolfe dans la cour des grands de la nouvelle narration journalistique, aux côtés de Hunter S. Thompson, Truman Capote, Norman Mailer et sur les traces d'Erskine Caldwell ou James Agee, qui leur ont ouvert la voie quelques années plus tôt.

Dans une entrevue accordée au *Monde* en 2006, Tom Wolfe se défendait d'être un satiriste, préférant se définir comme quelqu'un qui informe, et ce, sous l'influence de «ses maîtres», Zola et Balzac. L'ambition et l'exigence de ces deux écrivains sont d'ailleurs perceptibles très tôt dans l'œuvre de Tom Wolfe, et particulièrement dans *L'étoffe des héros*, une mise en livre de chroniques publiées en 1972 dans



LLUIS GENE AGENCE FRANCE-PRESSE

Tom Wolfe laisse derrière lui une œuvre solide et l'inclinaison d'un regard inspirant pour plusieurs.

les pages du magazine *Rolling Stone*. Il y relatait une immersion singulière dans le monde de la conquête spatiale et la mission Apollo 17. Le réalisateur Philip Kaufman en fera un film.

Critiques

Tom Wolfe considérait l'Amérique comme un champ de bataille, sur lequel il a passé sa vie à mettre en relief l'hypocrisie de ses classes dirigeantes, l'absurdité des tensions raciales ou encore les insoutenables clivages entre les classes sociales, ce qui lui a valu l'admiration des uns et les critiques acerbes et attaques sournoises des autres.

En 1970, la publication du *Gauchisme de Park*

Avenue, qui pose un regard mi-amusé, mi-affligé sur une certaine gauche caviar dont les beaux quartiers de New York deviennent alors un terreau fertile, le place sous un feu nourri de critiques. À l'intérieur, l'homme y raconte une soirée huppée organisée par le chef d'orchestre Leonard Bernstein et sa femme pour soutenir les Black Panthers et le mouvement d'affirmation du droit des Afro-Américains, condamnés à la violence et à la misère.

On le dit alors pernicieux et inconscient. On évoque une certaine trahison. Lui, répond travailler pour autre chose que pour plaire, ce qu'il confirme d'ailleurs, en 1981, avec *Il court*, il court le Bauhaus, essai qui s'attaque aux fonda-

AU CALENDRIER

ComediHa ! pose ses pénates dans de nouveaux lieux

Du 8 au 19 août, le ComediHa! Fest-Québec prendra racine dans une vingtaine de lieux de diffusion. L'événement d'humour s'ancrera dans les deux salles du Palais Montcalm et dans la salle de l'Impérial Bell, mais aussi dans une vingtaine de lieux de diffusion inusités, dont deux villages éphémères sur la place George-V et au parc de la Francophonie. La télé prendra par ailleurs la scène, alors que Normand

Brathwaite animera un spectacle thématique *Piment fort* et que Jean-François Baril et Alex Perron feront jouer les festivaliers au *Tricheur* et à *La guerre des clans*. Parmi les humoristes présents au ComediHa! Fest-Québec, notons la jeune Rosalie Vaillancourt, Mike Ward, Les Denis Drolet, Jean-Thomas Jobin, Maxim Martin, Billy Tellier, Neev et Yannick de Martino.

Le Devoir

La poésie sous toutes ses coutures

D'un hommage à la poétesse Josée Yvon à une table ronde sur l'écriture du territoire, écocritique ou géographie littéraire, le Festival de la poésie de Montréal reprendra sa place du 28 mai au 3 juin. À ses côtés, le Marché de la poésie se tiendra quant à lui du 31 mai au 3 juin, place Gerald-Godin, sur le Plateau Mont-Royal. En hommage à Josée Yvon, la Fée des étoiles, comme on la surnommait de son vivant, poétesse de tous les dangers, une brochette de poètes a préparé un spectacle qui se tiendra le 2 juin à la Maison des écrivains. La poétesse Carole David, qui a préfacé le recueil *Danseuses-Mamelouk* de Josée Yvon, a agi comme conseillère du spectacle. Un spectacle, célébrant cette fois l'écriture du territoire, se tiendra le 31 mai, sur la scène du Chapiteau. On promet d'y croiser différents points de vue et différents vécus, avec, notamment, Jean Sioui, Serge-Patrice Thibodeau, Mahigan Lepage, Joséphine Bacon et Virginia Pésémapéo Bordeleau. Le thème de l'écriture du territoire, ou *nature writing*, sera aussi le sujet de la Grande Table, qui sera animée par Louis-Karl Picard-Sioui, vendredi 1^{er} juin, à la librairie Olivier. Le 29 mai, Emmanuel Robichaud met en scène *La chasse aux licornes*, un recueil de Baron Marc-André Lévesque, paru aux Éditions de l'Écrou, en 2016. Le spectacle *Projections* réunira quant à lui trois poètes, Ariane Gélinas, Michel Pleau et Ouanessa Younsi, et les musiciens Jimmy Lahaie, Hélène Lemay et André Moisan.

Le Devoir



YVES RENAUD

Dans cette pièce présentée à La Licorne, Danielle Proulx et Stéphanie Labbé jouent respectivement une mère, citadine montréalaise exubérante, et sa fille, une banlieusarde à la vie rangée.

THÉÂTRE

Un petit plat réconfortant

Danielle Proulx et Stéphanie Labbé forment un sympathique duo mère-fille dans *Il faudra bien qu'un jour*

IL FAUDRA BIEN QU'UN JOUR

Texte de Stéphanie Labbé. Mise en scène d'Edith Patenaude. Conseiller dramaturgique: Guillaume Corbeil. Dans la salle de répétition de La Licorne, jusqu'au 18 mai. En suppléments les 22, 24 et 25 mai.

MARIE LABRECQUE

Pour la troisième production de La Licorne, ses 5 à 7 accueillent une création de la comédienne Stéphanie Labbé. Rappelons que ces charmants apéros théâtraux instaurés par la compagnie LAB87 combinent, dans une ambiance décontractée, une pièce de moins d'une heure, une bière et un en-cas (ici une pointe de pizza). *Il faudra bien qu'un jour* tourne d'ailleurs beaucoup autour de la nourriture, point de discorde, puis occasion de partage entre les personnages, un classique duo mère-fille.

La Montréalaise Luce (la très chaleureuse Danielle Proulx) débarque sans prévenir chez sa fille de 30 ans, à La-val. Une visite impromptue que Marie (l'auteure elle-même) reçoit d'assez mauvaise grâce. Les deux femmes, très différentes, peinent à

écouter l'autre. Marie a abandonné ses aspirations d'écrivaine pour gagner sa vie en fabricant des confitures, un renoncement à ses rêves, selon sa mère. Lorsque cette dernière entreprend un grand nettoyage du frigo (représenté joliment par une étagère garnie de pots Mason colorés), l'opération devient aussi une occasion de faire le ménage dans leur relation.

La comédie dramatique joue d'abord sur des opposi-

La vie, la mort, les relations familiales et amoureuses: le texte effleure un vaste terrain en seulement une heure

tions assez convenues, entre la banlieusarde à la vie rangée et la citadine exubérante. Puis les monologues parallèles font place à une réelle conversation, où les découvertes, tristes ou joyeuses, ne manqueront pas. La vie, la mort, les relations familiales et amoureuses: le texte effleure un vaste terrain en une heure. Beaucoup de grandes révélations pour une seule rencontre, mais les dialogues

s'enchaînent bien et sonnent généralement vrais. Stéphanie Labbé, qui avait déjà signé une première pièce (*Super Poulet*, en 2010), y injecte de l'humour et de l'émotion. Bref, la recette de cette petite collation théâtrale est simple et conventionnelle, mais efficace.

Organisé en bi-frontal autour d'un espace de jeu central, le spectacle mis en scène par Edith Patenaude est agréablement ponctué par des chansons de Beau Domage. Au début et à la fin, la diffusion, assez amusante, de messages sur répondeur permet de mesurer l'évolution dans le lien mère-fille, tout en encadrant formellement la représentation.

Mais *Il faudra bien qu'un jour* est avant tout une pièce axée sur les personnages, et un véhicule pour ses interprètes. Et c'est pour elles, pour la complicité naturelle qui s'est nouée entre Stéphanie Labbé et Danielle Proulx, qu'on savoure ce face à face très rapproché.

Collaboratrice Le Devoir

tions de l'architecture américaine qu'il dit colonisée par des gauchistes décadents venus d'Europe, Gropius, Le Corbusier, Mies van der Rohe, pour les nommer.

Succès

Le sudiste de la Virginie, né à Richmond en 1930, d'un père, Thomas, agronome et directeur d'une revue agricole, et d'une mère, Louise, qui l'a incité à l'âge de 9 ans à se consacrer à l'écriture, restera toute sa vie fidèle à son engagement critique d'une modernité qu'il aime observer sans les lunettes roses de plusieurs de ses contemporains.

Son premier roman, *Le bûcher des vanités*, en 1987, donne le ton. Chronique sombre et aigre-douce plantée dans le New York de l'ère Reagan, le bouquin devient instantanément un succès mondial, détourné au grand écran par Brian de Palma, trois ans plus tard, avec Tom Hanks dans le rôle principal.

Son avant-dernier roman, *Moi, Charlotte Simmons*, publié en 2004, après une crise cardiaque et un quadruple pontage, ne connaîtra pas le même succès, même s'il concentre les griefs d'un vieil homme contre une jeunesse indolente qui, selon lui, a délaissé les choses de l'esprit pour se concentrer sur le corps et le sexe. *Bloody Miami*, son dernier livre, qui ausculte à nouveau les travers de l'Amérique en plongeant dans les communautés composant la ville de Floride, ne se démarquera pas plus.

Tom Wolfe laisse toutefois derrière lui une œuvre solide et l'inclinaison d'un regard qui reste encore inspirant pour plusieurs, malgré une teinte plus conservatrice avec le temps que libéral. L'homme n'a jamais en effet caché son admiration pour George W. Bush, avec qui il aimait parler littérature, a-t-il indiqué en 2006 à la télévision française, ni pour Donald Trump, un «mégalo attachant», a-t-il dit au lendemain de son élection. Il laisse aussi sa femme Sheila Berger, qui a été directrice artistique du magazine *Harper's*, ainsi que ses deux enfants, Alexandra et Tommy.

Avec l'Agence France Presse Le Devoir

BANDE DESSINÉE

Le maître du réalisme William Vance n'est plus

Bruxelles — *XIII*, *Bruno Brazil* ou encore *Bob Morane*: le dessinateur belge William Vance, maître incontesté du réalisme en BD, grand amateur de polars et de films d'action, est décédé lundi à 82 ans.

«Cet auteur aussi prolifique que talentueux a su, durant toute sa carrière, épater par son sens pointu, son obsession même, du détail et de la recherche iconographique», a souligné l'éditeur de BD, en particulier de *XIII*, Dargaud.

William Van Cutsem — Vance de son nom d'artiste — est né dans la région de Bruxelles en 1935. Il est décédé à Santander en Espagne, pays de son épouse, où, atteint de Parkinson, il s'était retiré, selon l'agence de presse Belga.

Au début de sa carrière, à partir de 1962, il avait collaboré au *Journal de Tintin*, une excellente école en matière de BD contemporaine.

«Il a été très tôt un maître du dessin réaliste. Dès les années 1960, il avait trouvé son public, devenant un pilier du journal de Tintin», rappelle à l'AFP le spécialiste de BD de Franceinfo, Jean-Christophe Ogier.

«C'était l'époque bénie pour un dessinateur, on pouvait créer une histoire complète, de fiction pure ou d'actualité et la publier en toute liberté dans le journal...», avait déclaré le dessinateur au quotidien français *Libération* en 1997.

Il se consacre ensuite entre 1969 et 1979 à l'illustration des 18 tomes de la série consacrée à l'aventurier *Bob Morane*, sur des scénarios du romancier belge Henri Vernes.

Mais c'est la série *XIII*, née de sa rencontre avec l'auteur Jean Van Hamme, qui va en faire un maître du dessin de la bande dessinée contemporaine.

«Vieux lion»

Ce thriller vendu à plus de 14 millions d'exemplaires narre les aventures d'un amnésique pourchassé par des tueurs, un personnage devenu «iconique dans la culture populaire». Son seul indice pour retrouver son identité et par la même occasion survivre aux complots, aux poursuites et autres chasses à l'homme: le fameux chiffre tatoué sur la clavicle.

«Le dessin de William est un élément essentiel», confiait à *Paris Match* Jean Van Hamme en 2005.

«Il était un maître de la mise en scène, il y a le trait réaliste qui est maîtrisé, il y a le sens du détail de l'image qui va inscrire le récit dans un décor précis et fouillé. Mais il y a aussi une capacité à mettre en scène une action, un train qui déraile, des combats intenses, comme dans les bons James Bond», note Jean-Christophe Ogier.

Le dessinateur illustrera 18 tomes de la série, entre 1984 et 2007, puis, malade, passera le crayon à Youri Jigounov en 2010.

Agence France-Presse

CULTURE

THÉÂTRE

Salle comble

Frédéric Dubois s'engage à nouveau sur les terres de l'absurde dans *Les chaises*

LES CHAISES
Texte: Eugène Ionesco. Mise en scène: Frédéric Dubois. Une co-production du Théâtre du Nouveau Monde et du Théâtre des Fonds de tiroirs. Au TNM jusqu'au 2 juin.

CHRISTIAN SAINT-PIERRE

En 1991, au Quat'Sous, Daniel Roussel avait guidé Benoît Girard et Hélène Loiselle dans cette vertigineuse aventure théâtrale que sont *Les chaises*. En 2000, au Rideau vert, Paul Buissonneau faisait lui aussi appel à Hélène Loiselle, cette fois pour partager la scène avec Gérard Poirier. Au TNM, ces jours-ci, presque deux décennies plus tard, la pièce d'Eugène Ionesco, créée à Paris en 1952, est défendue par un autre tandem de grands acteurs, Gilles Renaud et Monique Miller, sous la houlette de Frédéric Dubois.

Rappelons que le codirecteur du Théâtre des Fonds de tiroirs, qui s'est maintes fois frotté à Ionesco depuis la fin des années 1990, a fait son entrée au TNM il y a cinq ans en dirigeant Benoît McGinnis dans *Le roi se meurt*. Tout aussi inquiétante, mais peut-être plus radicale encore, la partition des *Chaises* cristallise le génie impérissable de celui que l'on considère, avec Samuel Beckett, comme le père du théâtre de l'absurde. C'est que la soirée-conférence organisée par le Vieux et la Vieille, rassemblement de fantômes, visiteurs intangibles et néanmoins omniprésents, est une si riche métaphore de la condition humaine qu'on pourrait aisément, comme spectateur aussi bien que comme créateur, s'y égarer.

Dans le rapport tendre et cruel qui unit les protagonistes, deux sages fous qui

dissentent avec prolixité et poésie, mais aussi dans la relation qu'ils entretiennent avec leurs innombrables invités invisibles, on voit surgir les questions existentielles, l'être et le néant, en somme le sens de la vie, son insondable mystère, mais également les bonheurs et les affres du couple, sans oublier les enjeux cruciaux de ce qu'on appelle aujourd'hui le vivre-ensemble. Le flot de mots, porté par une savoureuse dérision, une satire souveraine et une ironie fracassante, n'en est pas moins empreint de lucidité.

La représentation, comme le veut la tradition, se déploie crescendo. La scène se peuple de chaises, bien entendu, on vous laisse le plaisir de découvrir de quelle façon et avec l'aide de quelles revenantes. On se contentera de révéler que les images choisies sont belles, mais plus ou moins efficaces à traduire le caractère étouffant de la prolifération inexorable qui s'opère. De manière générale, Frédéric Dubois est plus habile à mettre en relief la dimension comique de l'œuvre, au détriment de sa part tragique.

Ainsi, lorsqu'il s'agit de nous faire voir et entendre leurs nombreux invités, Renaud et Miller ne ménagent aucun effort, exprimant plus volontiers la farce et la parodie que le vide et la trahison. Quand l'heure est venue, les protagonistes glissent dans la mort, littéralement. Pour apaiser nos craintes, répondre à nos questions, ne reste plus que l'Orateur, nu comme un vers, lèvres scellées, incapable de livrer son message à l'humanité. C'est alors que l'angoisse surgit, enfin.

Collaborateur
Le Devoir



Gilles Renaud et Monique Miller ne ménagent aucun effort, exprimant davantage la farce et la parodie que le vide et la trahison.



GUILLAUME LEVASSEUR LE DEVOIR

Bibliothèque et Archives nationales du Québec est l'une des institutions culturelles les plus importantes de la province.

Choix imminent à la direction de BAnQ

Québec a finalement trouvé un nouveau p.-d.g. après un an de recherche

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Après un an de valse-hésitation, Québec a finalement choisi un président-directeur général pour Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), vaisseau amiral des bibliothèques du Québec. Le cabinet de la ministre de la Culture a confirmé mardi qu'une annonce est « imminente, incessante, sous peu ».

Autant de manières de dire que la très longue attente pour trouver un p.-d.g. à ce qui est une des institutions culturelles les plus importantes de la province tire à sa fin. La dernière titulaire du poste, Christiane Barbe, a démissionné en avril 2017. Depuis, c'est Geneviève Pichet qui assume les fonctions et elle quittera son poste le 1^{er} juin.

Le délai entre le départ de M^{me} Barbe et la nomination de son successeur a fait couler passablement d'encre dans un milieu qui comprenait mal la lenteur de Québec à trouver la bonne personne. Lise Bissonnette, qui a été à la barre de BAnQ pendant 11 ans, disait mardi au *Devoir* que cette « vacance au plus haut niveau de la plus importante institution culturelle du Québec » était simplement inacceptable.

Plusieurs rumeurs contradictoires circulaient mardi quant à l'identité de la personne choisie. Selon différentes sources, Québec cher-

« C'est une nomination qui a de l'envergure pour une institution qui a été malmenée ces derniers temps »

« L'idée était aussi de trouver une personne qui a ses entrées à Québec, qui peut prendre le téléphone, parler avec le ministère et avoir des résultats »

Deux sources au fait de la sélection du candidat

chait un gestionnaire de haut niveau pour régler de nombreux problèmes internes.

Un membre qui a participé à la sélection se disait « ravi » du choix avalisé par le conseil des ministres. « C'est une nomination qui a de l'envergure pour une institution qui a été malmenée ces derniers temps. » Selon un autre membre impliqué dans les discussions, le comité de sélection désirait trouver quelqu'un qui serait à l'aise avec l'appareil gouvernemental. « L'idée était aussi de trouver une personne qui a ses entrées à Québec, qui peut prendre le téléphone, parler avec le ministère et avoir des résultats. »

Si le processus fut si long, c'est notamment qu'une pre-

mière personne recommandée par le conseil d'administration a été écartée par Québec. « La candidature ne répondait pas à un critère obligatoire pour avoir accès aux emplois supérieurs », avait indiqué au *Devoir* en février l'attaché de presse de la ministre de la Culture, Marie Montpetit.

Il s'agissait alors de Manon Gauthier, ancienne responsable de la culture au comité exécutif de la Ville de Montréal. Le blocage de sa candidature a forcé le comité à reprendre le processus.

Désintéret?

Dans une lettre ouverte adressée mardi à la ministre Montpetit (et transmise au

Devoir), une ex-employée de BAnQ, la bibliothécaire Léa-Kim Châteauneuf, dénonçait la lenteur du processus qui arrivera à son terme dans les prochaines heures.

« Pour moi, ça démontre un désintéret envers BAnQ de la part du gouvernement et du ministère de la Culture, disait-elle en entretien. Je pense que la difficulté de trouver un p.-d.g. vient grandement du fait que l'institution est sous-financée. Les gestionnaires tentent de gérer plus avec moins, toujours plus avec moins. Et c'est un défi constant. »

M^{me} Châteauneuf, qui a occupé différents postes au sein de BAnQ, soutient que « l'institution est [actuellement] en mode survie — alors que c'est un phare, qui devrait inspirer et être leader de toutes les bibliothèques du Québec. BAnQ ne peut tenir ce rôle actuellement. Toute l'énergie de la boîte sert seulement à faire tenir la boîte ».

La nomination du nouveau p.-d.g. de BAnQ a lieu deux mois après celle de Louise Lantagne comme présidente et chef de la direction de la SO-DEC (Société des entreprises culturelles du Québec) — autre institution fondamentale du paysage culturel québécois. M^{me} Lantagne remplaçant Monique Simard, dont le mandat s'est terminé en janvier.

Avec Catherine Lalonde
Le Devoir

À LA TÉLÉ

Notre choix ce soir

UNE AUTRE RÉVOLUTION SEXUELLE

La place grandissante des personnes trans dans les médias de masse n'est pas un sujet très nouveau dans ces pages. Si vous n'êtes pas trop familiarisés encore avec le sujet, ce portrait de l'émergence de vedettes trans pourrait vous intéresser.

Absolument trans, Télé-Québec, 20h

TRADUIRE SANS MOTS

Ce documentaire canadien-anglais tente de décrypter les mystères de la communication non verbale grâce aux explications de chercheurs spécialisés dans ce domaine d'études et de professionnels de la sécurité qui doivent la traduire pour bien faire leur travail.

Le non-verbal décodé, Explora, 21h

LE GRAND BLEU

En rappel, ce très beau portrait du plongeur en apnée dont la vie a inspiré le film à succès de Luc Besson. Un homme qui vivait dangereusement, toujours de façon entière, à l'orée des fonds marins...

Jacques Mayol: l'homme dauphin, Canal D, 22h
Amélie Gaudreau

CANAUx	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
ICI RC Télé	Le Téléjournal		Des squelettes	L'Épicerie	Dans l'œil du dragon		Les échangistes		Le Téléjournal		Sports express /23h05	Entrée principale	
TVA	TVA nouvelles	Le Tricheur	Campagne	Oeufs d'or	Beaux malaises / Boomerang		Esprits criminels / Amélie Porter		TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque	23h35 TRANSCENDANCE		
TVQ	Cochon dingue	Subito texto	Génial!	McSween	Point doc / Absolument Trans		avec Al Pacino, Johnny Depp.				23h15 di Stasio		Oh15 McSween
V	Souper parfait	Souper parfait	Lucifer / Le fils préféré		NCIS: Los Angeles / L'emprise		X-Files: Frontières / Babylon		Le show de Rousseau		Atomes	NVL	Intimes
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages		Le Téléjournal		RDI économie		Le National	24/60	
TV5	17h50 Champi..	Journal FR	Partir Autrement en famille		Cellule de crise		Faits divers		21 jours		Journal/ C à dire	Journal Afrique	UN SECRET
D	Enchères	Déroute	Déroute	Garage d'élite	Australie: La ruée vers l'or		Soldats secouristes		Docu-D		Docteur Jeff		Motard espion
VIE	Vendre ou rénover?		Survivre / Christian et Heather		De taudis à logis		Vendre ou rénover? Australie		Design V.I.P.	Mini-maisons	Vendre ou rénover?		Le McGillivray
MAX	Dr House / Double discours		Le mentaliste / Jane en danger		Le guide de la parfaite divorcée		Le guide de la parfaite divorcée		Résurrection / Le vrai croyant		Dr House / Double discours		Le mentaliste
VRAK	Med	Le Studio	#5règles	Filles fauchées	Beauty & the Beast / Le verger		Dans ton cell	PL>Y	Code F.	Code G.	Les frères Scott		Hors d'ondes
RDS	17h00 Le 5 à 7	Hockey 360°	LMB Baseball / Yankees de New York	c. Washington Nationals (D)					L'antichambre (D)		Sports 30	Sports 30	En route 2018
HISTORIA	Restauration	Restauration	Restauration	Restauration	De l'acier et du feu / Le talwar		De l'acier et du feu		Prêt au combat	Prêt au combat	Poirier enquête	Poirier enquête	Artéfacts
ICI ARTV	Temps-Paix	Temps-Paix	ICI on chante / Joël Legendre		Pour l'amour du country		Olivier		Mozart jungle	22h45 Mozart dans la jungle	Route ADISQ		Notre vie
EXPLORA	Animo	Planète colère	Une ferme sauvage		La Semaine verte		Le non-verbal décodé		9 mois pour la vie		Iles de création		Sexplora
SERIES+	NCIS: Los Angeles		Bones / Au service du Président		Dre Mary / Le Styx		Crimes majeurs		Quantico		Mélinde, entre deux mondes		EnquêtesNCIS
Z	Remorquage	Dans l'net	Lizard Lick	Ça passe	Blood Brothers	Varenes	Week-end	Rapide et mill	Science	Démolition	LES PRÉDATEURS (2010) Adrien Brody.		
C. SAVOIR	Encore plus	Electron/ Nature	Découverte	DeNeuf/ Idées	FutureMag	MTL innovante	La boîte noire	Reportage Géo	22h20 Nature	36.9°	DeGarde/ Nature / Autisme		Face à Face
EVASION	Bienvenue chez nous		Routes Qc	Trip Flip	Guide Bourlingueur / Indonésie		Maraton Man / Séville, Espagne		Un Québécois à Paris		Trésors vus du ciel / Bahamas		Grands restos
TFO	Amélie	Top! Top!	Subito texto	Motel Monstre	Danse rêves	Carte de visite	AU-DELA DES COLLINES (2012) avec Cristina Flutur, Cosmina Stratan.				23h35 Visite		Oh05 Citoyen
Cinépop	17h45 CHEZ PORKY (1981) Dan Monahan.		19h25 CROCODILE DUNDEE 3: À LOS ANGELES				X-MEN LES ORIGINES: WOLVERINE (2009)		22h50 FRELE (2001) avec Matthew McConaughey, Bill Paxton.				
SEcran	17h35 SEQUESTRE (2017)		19h10 AVE, CESARI! (2016) avec George Clooney, Josh Brolin.				ADOpte UN VEUF (2016) André Dussolier.		22h40 LE PROBLEME D'INFILTRATION (2017)				Cinéma
Planète	Devoir d'enquête		Namibie	Big Bang	L'affaire Kevin / La mémoire		Faites entrer l'accusé		La grande inondation				Entrer l'accusé
MATV	Mise à jour		Ere libre		Mtl je thème	CurieuseCité	Culture zone	Ma parole!	Explorateurs	Mise à jour		Indépendant	Place des Arts
CBC	CBCNews	On the Money	22 Minutes	JFL: Gags	The Nature of Things		LNH Hockey / Winnipeg vs Vegas (D)						The National
CTV	CTV News Montreal		eTalk		The Big Bang		Law & Order: S.V.U. / Mama		Designated Survivor / Run		CTV National	News Montreal	Oh05 Daily S.
GBL	Global National / Global News		E.T. Canada	Ent. Tonight	Survivor / Always Be Moving		SEAL Team		Timeless / Chinatown		Global News	23h35 The Late Show	
ABC	News at 6	News	Local 22 News	Inside Edition	The Goldbergs / Alex, Inc.		Modern Family / Am.Housewife		Designated Survivor / Run		News at 11	23h35 Jimmy Kimmel Live	
CBS	Channel 3 News at Six		Evening News	Ent. Tonight	Survivor / Always Be Moving		SEAL Team		Code Black / The Same as Air		Ch. 3 News	23h35 The Late Show	
NBC	6pm News	NBC News	Jeopardy!	Wheel Fortune	The Blacklist / Sutton Ross		Law & Order: S.V.U. / Mama		Inside Royal Wedding		NBC5 @ 11	23h35 The Tonight Show	
PBS (33)	PBS NewsHour		Travelscope	Yankee	Nature / Super Hummingbirds		Nova Wonders		Royal Wedding / Ceremony		Business	Amanpour	News
PBS (57)	News	Business	PBS NewsHour		Nature / Super Hummingbirds		Nova Wonders		Royal Wedding / Ceremony		World News	Amanpour	News
UNIS	Galaxie près	Cochon dingue	Guides d'aventures		Filles de moto / Hooké		Devenir adulte	Hors série	Les fermiers / La mi-saison		Canada, plus grand que nature		Galaxie près
HBO	16h20 Hemingway		18h55 Bill Maher		19h55 W.Cenac	20h25 Last Wk	20h55 Silicon	21h25 Barry	Being Serena	Westworld /22h35 THE CHAMELEON (2010)			Vice News
AddikTV	Blindspot: Mémoire tatouée		Chicago Fire: Caserne 51		Traitement royal		Mensonges / Opération Jackpot		Justifié / Noblesse oblige		Shooter: Tireur d'élite		Les héros
TVA Sports	17h30 Destination Coupe		Kevin Raphael	RAW		Coupe Stanley	LNH Hockey / Winnipeg vs Vegas (D)					Le TVA sports	Question tue
05/16	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

CULTURE

THÉÂTRE

L'envers du décor

Frédéric Blanchette déconstruit habilement le canonique triangle amoureux avec *Trahison*

TRAHISON

Texte : Harold Pinter.
Traduction : Maryse Warda.
Mise en scène : Frédéric Blanchette. Au Théâtre du Rideau Vert jusqu'au 9 juin.

CHRISTIAN SAINT-PIERRE

Sobre, intelligent, sensible et diablement efficace, voilà les mots qui nous viennent en tête alors qu'on s'éloigne à regret du Rideau Vert après avoir assisté à *Trahison*. C'est que le spectacle de 75 minutes, orchestré par Frédéric Blanchette à partir d'un ingénieux détournement des codes du vaudeville, un texte du regretté Harold Pinter créé à Londres en 1978 — ici traduit par Maryse Warda — est en tous points admirable.

Rarement le caractère intime de la maison aura été respecté à ce point. D'abord parce que le modeste plateau du « théâtre de chambre » de la rue Saint-Denis est un écran tout désigné pour accueillir les fines horlogeries de l'auteur britannique, lauréat du prix Nobel de littérature en 2005. Mais également, et peut-être même surtout, parce que la mise en scène use de cet espace exigu d'une manière tout aussi ingénieuse qu'émouvante. Pas de doute, Blanchette évolue dans l'univers de Pinter comme un poisson dans l'eau. Si bien qu'il parvient, en s'appuyant principalement sur le jeu précis des acteurs, à faire apparaître la pièce dans toute sa complexité, à traduire savamment le vertige des personnages.

Chassés-croisés

Habile déconstruction du canonique triangle amoureux, la partition présente les faits à

rebours, c'est-à-dire en remontant le temps, de l'aveu d'infidélité jusqu'à la naissance du désir, de la révélation à la dissimulation, de la trahison accomplie aux balbutiements de la machination. Julie Le Breton est Emma, une galeriste. Steve Laplante est Robert, le mari d'Emma, un éditeur. François Létourneau est Jerry, l'amant d'Emma et le meilleur ami de Robert, un agent littéraire.

Sous nos yeux, les trois comédiens exécutent avec brio une suite de savoureux chassés-croisés aux résonnances sociales et psychologiques, cruelles et amoureuses, intimes et politiques. Qu'ils concernent la littérature, le sport, le tourisme ou la famille, leurs échanges, toujours imbibés d'alcool, sont portés par un flot de non-dits, des silences lourds de récriminations, un sous-texte d'une violence aussi grande que sourde.

La représentation évoque soigneusement la fin des années 1960 et le début des années 1970. D'abord grâce aux costumes de Mérédith Caron, dont les coupes et les matières sont emblématiques de la période, puis au moyen de la musique d'Yves Morin, offrant ce parfait équilibre de légèreté et de gravité. Quant à la scénographie évolutive de Pierre-Etienne Locas, dont les surfaces et les motifs cristallisent indéniablement l'époque, il faut surtout lui reconnaître une grande ingéniosité. On se contentera de révéler que le dispositif parvient, en dévoilant l'envers du décor, à rendre un hommage senti à l'art et à l'amour, à exprimer la ferveur qu'exigent semblablement le théâtre et le couple.

Le Devoir



Julie Le Breton est Emma et Steve Laplante est Robert.



MUSIQUE EN TÊTE

18 MAI



QUATUOR MOLINARI

ALINE KUTAN, SOPRANO
Schafer@85
Vendredi 18 mai à 19h30

Quatuors nos 1, 3 et 7 de R. Murray Schafer
Conservatoire de musique de Montréal, 4750, avenue Henri-Julien, Montréal

Billets à l'entrée : 26,50\$, 21,50\$ et 11,50\$

Renseignements : 514-527-5515 www.quatuormolinari.qc.ca

19 MAI



DEUX CLASSIQUES ET UN KLEZMER!

Samedi 19 mai, 18h
Chapelle Historique du Bon Pasteur
(100, rue Sherbrooke Est)
Concert co-commandité par Mme Vanda Treiser

Mozart: Trio K 548; **Hummel:** Quatuor pour clarinette et cordes;
Glick: Deuxième Suite Hébraïque

Billets : 35\$, 25\$ (aînés et étudiants) | Tél. : 514 489-8713 | www.cameratamontreal.com

Pour annoncer dans ce regroupement, communiquez avec Claire Paquet au 514.985.3318 ou cpaquet@ledevoir.com

Netflix et consorts devront percevoir la TVQ, annonce le ministre Leitão

MARCO BÉLAIR-CIRINO
Correspondant parlementaire à Québec

Le ministre des Finances, Carlos Leitão, a apporté des changements importants au projet de loi 150 — qui a été déposé à l'Assemblée nationale il y a plus de six mois déjà — afin d'instaurer la « taxe Netflix » à compter du 1^{er} janvier 2019.

L'élu a, sans avertissement, dévoilé mardi après-midi des dizaines d'amendements au projet de loi sur la mise en œuvre de certaines dispositions des discours sur le budget 2016-2017 et 2017-2018 aux membres de la Commission des finances publiques.

Ceux-ci visent à contraindre les « exploitant[s] d'une plateforme numérique » à percevoir la taxe de vente québécoise (TVQ) — taux de 9,975 % — sur « les services et les biens incorporels vendus depuis l'étranger » à compter du 1^{er} janvier 2019.

Le Québec fait cavalier seul, n'étant pas parvenu à convaincre Ottawa d'« exiger des fournisseurs étrangers de services et de biens incorporels qu'ils s'inscrivent aux régimes de la TPS/TVH et de la TVQ et qu'ils perçoivent et remettent les taxes ». Il a bon espoir que les géants du numérique comme Netflix et Apple respecteront la législation québécoise.

À quatre mois et demi des élections générales, M. Leitão a aussi donné suite à sa promesse de forcer les entreprises canadiennes « n'ayant pas de présence physique ou significative au Québec » à percevoir la TVQ sur « les biens et services provenant du reste du Canada » qu'elles vendent au Québec. Celles-ci bénéficieront d'une période de grâce plus longue que les joueurs du numérique n'ayant pas de présence physique au Canada. En effet, elles devront percevoir la TVQ dès le 1^{er} septembre 2019.



JACQUES BOISSINOT PC
Le ministre des Finances du Québec, Carlos Leitão

Dans la nouvelle mouture du projet de loi 150, M. Leitão a aussi prévu des « sanctions » pour les Québécois qui fourniraient de fausses informations — sur l'adresse de leur domicile, notamment — afin d'acheter en ligne des produits ou des services pour éviter de payer la TVQ. « L'acquéreur de la fourniture d'un bien meuble ou d'un service

qui élude ou tente d'éluder le paiement de la taxe [...] encourt une pénalité égale au plus élevé de 100 \$ et de 50 % du montant dont il a ainsi éludé ou tenté d'éluder le paiement », peut-on lire dans la liasse d'amendements déposés mardi.

Le ministère des Finances escompte des recettes fiscales supplémentaires de quelque 85 millions de dollars par année, « à terme ». Pour y arriver, le projet de loi 150 doit être adopté d'ici la fin de la session, prévue le 15 juin prochain. Le temps file.

« Je sollicite, comme je l'avais fait au discours sur le budget, la collaboration de l'opposition afin que ces mesures soient adoptées rapidement. Il en va de l'équité pour nos entreprises québécoises face au développement du commerce en ligne », a déclaré M. Leitão en marge de l'étude du projet de loi.

Le Devoir



Le réalisateur Stéphane Brizé (à gauche) en compagnie de l'acteur Vincent Lindon sur le tapis rouge de Cannes, mardi

FESTIVAL DE CANNES

Stéphane Brizé en pleine maîtrise avec *En guerre*

Le long métrage du cinéaste français livrait bataille au dernier rejeton de la saga Star Wars

ODILE TREMBLAY
à Cannes

Il est vraiment impressionnant, ce *En guerre* du Français Stéphane Brizé. Le film est en compétition ici, deux ans après *La loi du marché* en 2015, qui valut le prix d'interprétation à Vincent Lindon.

Revoici et l'acteur et le cinéaste dans une véritable charge à fond de train contre la mondialisation.

Lindon incarne avec son charisme fou un chef syndical dans une entreprise allemande qui ferme une de ses usines françaises pour des raisons de concurrence et de course au profit. Ses partenaires de jeu, des non-professionnels, se révèlent d'un naturel saisissant. Toutes les parties ont la parole dans ce scénario : dirigeants comme grévistes qui se divisent entre eux, les uns désirant accepter les primes offertes sur deux ou trois ans, les autres combattant pour la survie de l'usine et leur emploi futur.

On l'a connu souvent mutique, Lindon. Cette fois, il convainc aussi par la parole passionnée face aux forces du marché et au gouvernement, engageances plus puissantes que ces ouvriers chauffés à blanc par la frustration, le sentiment d'injustice et le désir de gagner, entraînant les pires dérapages.

Le film bouleverse par ses corps à corps des grévistes

avec les dirigeants et les forces de l'ordre. Certains plans-séquences constituent de véritables chorégraphies d'empoi gnades, caméra à l'épaule, sur une musique de Bertrand Blessing (habituellement compositeur pour des compagnies de danse) qui résonne parfois comme des battements de cœur accélérés. Jamais sans doute Stéphane Brizé n'aura

Le film de Brizé à hauteur d'humains poussés à bout résonne comme un cri dont l'écho nous atteint comme un coup de poing

autant maîtrisé sa matière, du scénario à la direction d'acteurs, en passant par cette mise en scène organique et palpitante,

Alors que la France a vécu et vit encore tant de grèves épiques et tant de fermetures d'entreprises sur son territoire, ce film à hauteur d'humains poussés à bout résonne comme un cri dont l'écho nous atteint comme un coup de poing.

Vers les étoiles

Mais évidemment, la Croisette n'en avait que pour le dernier rejeton de la saga Star Wars de Ron Howard, projeté à Cannes hors compétition, après son avant-première à Los Angeles. Tout un tralala du tapis rouge pour Emilia

Clarke, Woody Harrelson, Alden Ehrenreich, Thandie Newton et compagnie, qui n'avaient pas eu l'idée de se déguiser un peu pour servir la couleur intergalactique.

Solo: A Star Wars Story fait maintes références aux premiers épisodes de la série. Le nouveau Han Solo, Alden Ehrenreich, apparaît plus mince que vraiment convaincant dans une incarnation de jeunesse, pour son premier face à face avec Lando Calrissian, qu'il affronte aux cartes, avant de s'envoler à la conquête de tous les dangers. N'étant

pas une fan, je me suis contentée de baigner dans ce déluge d'effets spéciaux, me demandant si Cannes était vraiment le vaisseau idéal pour ce type d'envolées.

Courageux Spike Lee

Spike Lee a livré un brûlant plaidoyer anti-Trump à la conférence de presse de son film *Blackklansman* abordant l'histoire d'un policier noir du Colorado qui a infiltré une cellule du Ku Klux Klan à la fin des années 1970. Le film s'offre une scène finale tirée des actualités du mois d'août quand l'actuel président refusait de condamner les dérapages des suprémacistes blancs lors des manifestations de Charlottesville.

« Nous avons un type à la

Maison-Blanche — je ne dirai pas son foutu nom — qui a commenté cet événement non seulement pour les Américains, mais pour le monde entier. Et ce fils de pute n'a pas dénoncé le fils de putes de Klan, ces suprémacistes de droite, ces fils de pute de nazis. C'était un moment crucial et il aurait pu dire, pas seulement aux États-Unis, mais au monde entier, qu'on valait plus cher que ça. »

Denis Villeneuve

Je suis allée faire un tour à la classe de maître de Denis Villeneuve sur le court métrage. Ça se passait au Short Film Corner du Marché du Film avec Danny Lennon pour interlocuteur. Rappelons que le cinéaste de *Sicario* a remporté le premier prix à Cannes en 2008 à la Semaine de la critique pour son puissant court métrage *Next Floor*.

Il a déclaré que son *Next Floor*, avec son côté grotesque, dérangeant et festif, pouvait être lié à *Blade Runner* et à l'univers de la science-fiction. Du court métrage, il goûte la charge : « Tout repose sur la bonne idée de départ à trouver. » Le cinéaste qui travaille sur *Dune* aimerait bien s'y frotter à nouveau, mais il n'a pas trop le temps, faut dire.

Le Devoir

Notre journaliste séjourne à Cannes à l'invitation du Festival.